

GRAIN DE SEL

Inter-Réseaux • Développement rural

15
TRIMESTRIEL
JUILLET 2000

SUR LE TERRAIN

**Mali: La grève
du coton désarmée**

**Le réseau des OP
d'Afrique de l'Ouest
est né**

**Une péruvienne
parle des ONG**



**Atelier 2000
du Forum Palabre**



Internet en Afrique

INTER-RÉSEAUX

**Le sondage sur
les groupes de travail**

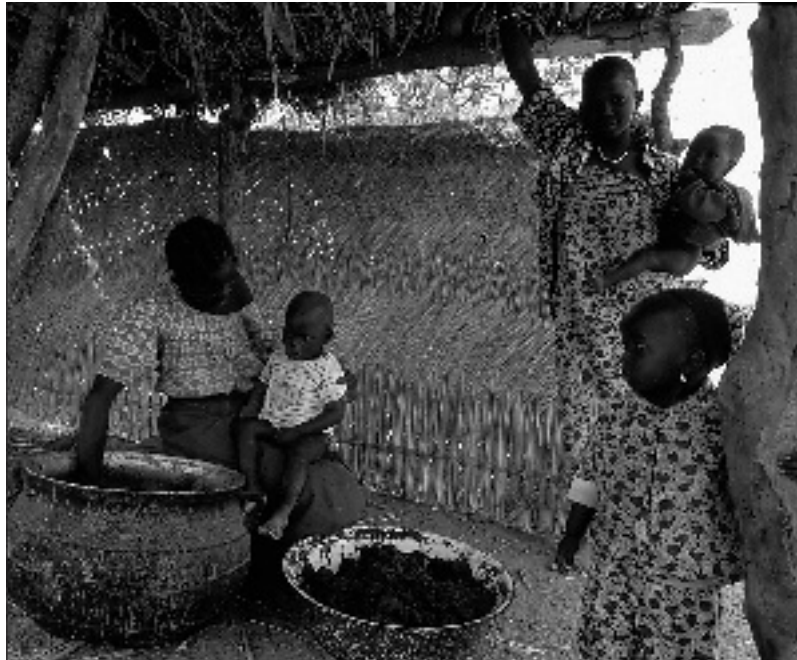


L'INTER-RÉSEAUX

UN LIEU D'ÉCHANGES, UNE BANQUE D'IDÉES

L'Inter-Réseaux est spécialisé dans le développement rural des pays du Sud. C'est un lieu d'échanges, une banque d'idées, alimentée par cinq mille membres disséminés aux quatre coins de la terre (dont les deux tiers en Afrique). Financé par le ministère français des Affaires étrangères – coopération et francophonie –, ce n'est ni un bureau d'études, ni un bailleur de fonds. Son rôle est de favoriser la collecte et la circulation des informations, des expériences, des initiatives venant des organisations paysannes et, plus largement, des populations rurales du Sud.

L'Inter-Réseaux a l'ambition d'enrichir et de renouveler la réflexion et les pratiques de la coopération entre le Nord et le Sud dans le domaine du développement rural. Pour ce faire, il multiplie les lieux et les occasions de débats, de réunions dans différents pays, de rencontres entre régions voisines, en animant des groupes de travail, en publiant des dossiers. Il édite des annuaires de ses membres (annuaire général et par pays). Il publie *Grain de sel*, espace de dialogue et d'échanges entre les membres de l'Inter-Réseaux. Trimestriel, *Grain de Sel* est diffusé sur abonnement. Il est gratuit pour les pays du Sud.



Pascal Deloche - CIRIC

La préparation du beurre de karité

COMMENT EN FAIRE PARTIE?

Les membres de l'Inter-Réseaux appartiennent à des milieux professionnels variés du Sud comme du Nord : organisations paysannes, universités, centres de recherche, ONG, bureaux d'études... Leur activité professionnelle concerne le développement agricole.

Pour devenir membre de l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat et de remplir la fiche d'identification qui vous est retournée. Il faut aussi participer aux activités de l'Inter-Réseaux, selon ses disponibilités, en apportant son « grain de sel » : envoi de témoignages sur des expériences de développement rural, d'articles, de contributions personnelles ou collectives, participation à des réunions... Les grandes orientations de l'Inter-Réseaux sont définies par un bureau ayant à sa tête un président. Un secrétariat exécutif, basé à Paris, assure la mise en œuvre des orientations et la coordination des activités.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont pour objectifs de faire le point sur une question importante et controversée du développement rural et d'en dégager les grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Ce sont :

Depuis 1996

- L'appui aux organisations paysannes et rurales
- Les enjeux de l'aide au secteur agricole

Depuis 1999

- Le financement des exploitations agricoles.

Cinq groupes ont achevé leurs travaux en 1998 et publié leurs résultats :

- La reconquête des marchés vivriers
- La gestion paysanne des grands espaces irrigués
- Les outils et méthodes de gestion
- Le développement local et la décentralisation
- La production et la circulation de l'information pour le développement rural.

SOMMAIRE

SUR LE TERRAIN

Mali: la grève du coton désarmée	4
Le front des paysans de Mali-Sud	6
Kafo-Jiginew prisonnière de la crise du coton?	7
La taxation des intrants inquiète les producteurs ivoiriens	8
Le réseau des OP d'Afrique de l'Ouest sur les rails	9
Madame Karité	10
Brèves	11
Justifier l'aide au développement: le parcours du combattant d'une Péruvienne	12
L'atelier 2000 du Forum Palabre	15
Internet en Afrique francophone	16

INTER-RÉSEAUX

Quels thèmes pour les groupes de travail?	19
Financement de l'exploitation agricole	21
Où en est le groupe de travail sur l'évaluation de l'appui aux OP?	23

LE POINT SUR

Alphabétisation: quelles approches pour les OP et les producteurs?	25
--	----

DÉBAT

Débat autour de l'article sur les organisations paysannes	28
---	----

TÉMOIGNAGE

La grande dame qui vendait des engrais	29
--	----

BOÎTE AUX LETTRES • ZOOM • PUBLICATIONS	30
---	----

Photo de couverture: François GALIET

L'ÉQUIPE DE L'INTER-RÉSEAUX

Gérard Winter, président
Younoussi Boukary, vice-président
Denis Pesche, secrétaire exécutif
Agnès Collonge, coordinatrice technique
Sylvia Serbin, chargée de communication
Gilles Mersadier, chargé d'études Internet
Daouda Diagne, animateur du groupe de travail
«Appui aux organisations paysannes et rurales»

GRAIN DE SEL

BULLETIN DE LIAISON DE L'INTER-RÉSEAUX
Directeur de la publication: Gérard Winter
Responsable de la rédaction: Sylvia Serbin
Maquette: Françoise Fourcalt. Tél. 01 47 07 77 47
Impression: Imprimerie 34, Toulouse.
Inter-Réseaux, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris
Tél. 01 42 46 57 13 • Fax 01 42 46 54 24
E-mail: intereso@imaginet.fr
Secrétariat @inter-reseaux.org
Site Web: <http://www.inter-reseaux.org>

Dépôt légal: juillet 2000 • ISSN 1274-3895

É D I T O R I A L

La pertinence du dialogue...

Saluons tout d'abord la naissance à Cotonou du Réseau des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest. Le regroupement de paysans de 10 pays est un événement suffisamment important pour mériter le plus large écho (page 10). Souhaitons que cette mise en commun de leurs forces, voulue par les producteurs agricoles africains aboutisse à une réelle prise en compte de leurs attentes afin qu'ils ne soient plus soumis à des politiques imposées, mais au contraire qu'ils en inspirent les priorités.

Je viens de participer à l'Atelier 2000 du Forum Palabre qu'a abrité le Cesao de Bobo Dioulasso, sur le thème: 'Mobilisation des ressources locales pour accroître l'autonomie des organisations paysannes' (page 15). Des quelques idées-forces qui se sont dégagées de ces échanges, je retiens tout d'abord celle relative à la grande diversité des organisations paysannes. Il y a des OP d'envergure nationale qui s'appuient sur des régions agricoles à fort potentiel: pour elles, le défi est de chercher à «récupérer» une partie des prélèvements opérés sur la valeur de leur produit. Mais, pour les OP de régions plus démunies, il s'agit de se créer des ressources par le biais d'activités commerciales, de services, d'épargne et crédit, etc. Malheureusement les résultats sont loin d'être à la hauteur des besoins.

Les participants ont, d'autre part, bien mis en évidence que la capacité de financement des OP n'était pas la seule, ni peut-être la plus importante source de leur autonomie. L'essentiel est d'avoir une conscience claire de leur rôle, de leurs objectifs et des activités à entreprendre pour les atteindre: la mobilisation de ressources financières devient alors un exercice plus aisé car soutenu par des objectifs précis. L'atout majeur des OP tient alors à l'affirmation de leurs compétences pour définir, programmer, négocier leurs stratégies en s'appuyant sur une représentativité issue d'une démocratie interne.

Pour l'accès aux ressources financières de l'aide, les organismes d'appui sont parfois perçus comme des concurrents par les OP. L'atelier a voulu cependant dépasser cette tendance car la plupart des OP reconnaissent l'apport des organismes d'appui pour conforter leur fonctionnement interne et leurs capacités à défendre les intérêts de leurs membres. De leur côté, les organismes d'appui admettent la nécessité de faire évoluer leurs pratiques pour mieux répondre à l'aspiration des OP vers plus de professionnalisme.

Enfin, on a reconnu que les OP doivent s'efforcer de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques nationales de développement agricole. Ceci en concertation avec l'État. Car c'est ensemble que tous les acteurs concernés doivent appréhender les opportunités et les contraintes internationales. En définitive, le Forum Palabre a confirmé la pertinence du dialogue entre différentes familles d'acteurs du monde rural. Car, au-delà de leur pluralité, leur interdépendance croissante leur impose de confronter leurs visions stratégiques et opérationnelles.

Gérard Winter, Président de l'Inter-Réseaux



Alain Pinogès. CIRIS

Mali: La grève du coton désarmorcée

Au moment où nous mettons sous presse, le bras de fer qui a opposé ces derniers mois les cotonniers maliens à l'opérateur de leur filière, semble trouver une issue satisfaisante, l'État s'étant engagé à d'importantes concessions pour sauver la présente campagne.

Deuxième producteur d'Afrique avec 500 000 tonnes en 1999, le Mali a évité de justesse une guerre du coton particulièrement dommageable pour son économie. De quoi s'agit-il en fait? Adama Sanogo, producteur de coton à Kaniko près de Koutiala, raconte: «En 1998-1999, le kilogramme de coton de premier choix a été acheté 185 F CFA: 150 F le prix plancher, plus une ristourne de 35 F. À la veille du démarrage de la campagne 1999-2000, des responsables de la CMDT* ont convoqué deux membres du bureau de notre syndicat pour leur annoncer qu'à défaut d'une majoration, l'ancien prix serait maintenu et qu'en aucun cas il n'y aurait de baisse, même avec la chute des

cours sur le marché mondial. Ainsi les exploitants se sont endettés en tablant sur le prix de la dernière campagne.

En outre on n'avait pas à s'inquiéter puisque durant les quatre dernières années du Contrat-plan, 18 milliards de FCFA avaient été mis de côté pour servir de Fonds de stabilisation. Toutefois, au moment de la commercialisation, surprise générale: on nous annonce un prix total de 150 F! Or avec le système de crédit mis en place par la CMDT pour permettre aux associations villageoises de financer leurs intrants, l'intégralité des remboursements est prélevée d'office sur les recettes des paysans et les AV doivent se débrouiller avec ce qu'il reste de l'argent. Cette année à

quelques exceptions prêtes, les AV n'ont même pas pu répartir les recettes du coton entre leurs membres, tant elles sont endettées. Et certaines sont dans cette situation depuis plus de 5 ans. La culture du coton n'est pas une obligation pour les paysans, même si certains responsables ont tendance à le penser».

On comprend dès lors que le prix annoncé pour 2000-2001, sans ristourne compensatrice, ait mis le feu aux poudres. D'autant que les paysans ont aisément fait la comparaison avec leurs collègues Béninois payés 200 F le kg et Ivoiriens, 206 F. Pour calmer le jeu, le gouvernement a, dans un premier temps, promis une majoration de 10 F (10 centimes français) sur le prix CMDT, ainsi qu'une réduction de 60 F par sac de 50 kg d'engrais, ramené le complexe coton de 12 000 F à 11 940 F et l'urée de 11 750 F à 11 690 F. Une mesure qualifiée de ridicule par les exploitants.

Non contents de voir la ristourne leur passer sous le nez, ce qui a révolté le plus les paysans, c'est la 'disparition' des 18 milliards de francs CFA du Fonds de stabilisation censé amortir les chocs de déficit de la filière. Dès lors, rumeurs et spéculations vont bon train sur leur possible utilisation: à des fins électorales? Mauvaise gestion? Affectation à d'autres programmes d'équipement ou à l'apurement du déficit de la CMDT? Aucune explication n'est encore venue les rassurer.

Si la chute brutale du cours du coton sur le marché mondial explique en partie les problèmes de la CMDT, pour de nombreux observateurs, la mauvaise gestion de l'ancien PDG n'est pas non plus étrangère à ses difficultés. Représentant des milliards de francs d'immobilisations, des pièces de rechange inutilisables et du matériel dépassé, acquis sans étude préalable, encombrant les magasins de l'entreprise. Du coup, la somptueuse fête organisée l'an passé pour célébrer la récolte record de 500 000 tonnes ont un goût amer pour les paysans: «Malgré tant de difficultés, on a fait croire aux Maliens que la CMDT était une société en pleine forme».

L'or blanc ne fait plus rêver

Planteront? Planteront pas? La question était encore d'actualité à la mi-juin où la détermination des paysans ne permettait pas de spéculer sur un fléchissement du mouvement. Les premiers champs semés avaient été saccagés dans plusieurs secteurs par des partisans de la ligne dure et si à la mi-juillet les semis n'avaient pas commencé, la campagne aurait été vraisemblablement perdue. À 160 F du kilo, les producteurs estiment ne pas pouvoir garder la tête hors de l'eau. La situation, il est vrai, est particulièrement grave: pour les moins endettés dont les revenus servent à payer solidairement les engagements de tous, au sein des associations villageoises mais aussi pour les plus endettés qui ne sont pas sûrs de pouvoir produire suffisamment pour survivre à la captation de leurs revenus par le crédit. Nombreux sont en effet les paysans qui livrent leur coton sans en ramener aucune rétribution. Depuis le mois de novembre, le syndicat a multiplié réunions et meetings d'explication pour maintenir la pression. En réponse, le ministre du développement rural et plusieurs députés se sont successivement relayés sur le terrain pour tenter de raisonner les exploitants, mais leur argument – l'importance du coton, poumon de l'économie nationale – n'a pas pesé bien lourd face à la mobilisation des cotonniers pour leur survie.

Démoralisé, Amadou Dembele de Koutiala s'en explique: «On cultive du coton pour gagner de l'argent mais si c'est pour en perdre au point de s'endetter je crois que ce n'est pas la peine. Si l'on réduit les salaires des députés de 25% ils ne seront pas contents. Pourquoi viennent-ils nous demander de planter du coton? Je suis jeune diplômé d'une école du Mali. Si j'ai décidé de m'installer comme agriculteur c'est pour au moins faire face à mes besoins les plus élémentaires. Mes frères me disent d'aller tenter ma chance en ville. En tout cas je ne ferai pas de coton cette année aux conditions qu'on veut nous imposer».

Depuis vingt ans, tous les conflits

qui se sont succédé dans la zone cotonnière ont eu une issue heureuse grâce aux vertus de la négociation. Des compromis ont toujours été acceptés de part et d'autre. D'autre part, en dehors du coton il existe peu d'alternatives susceptibles d'apporter autant de ressources financières aux masses rurales; les filières céréales sont moins bien organisées. On peut donc penser qu'il y aura quand même des champs de coton cette année, même si on observe une sensible réduction des superficies. Quoi qu'il en soit, les bons rendements ne seront pas réédités en raison des retards de semis. D'où une baisse prévisible des recettes des agriculteurs.

ÉPILOGUE: Les paysans, finalement entendus par le Chef de l'État, ont vu satisfaire leurs principales doléances, à savoir: l'annulation des dettes intrants de l'année 1999-2000 pour les AV sinistrées par les inondations, le paiement individuel des producteurs n'ayant pas équilibré leurs comptes, un prêt de rééquipement pour ceux qui avaient dû se défaire de leurs outils pour payer leurs dettes et la mise à disposition d'un crédit relais aux producteurs solvables n'ayant pas bénéficié de leurs recettes de coton en raison de l'application de la caution solidaire sur les crédits. Le mot d'ordre de boycott de la culture de coton a été levé le 25 juin 2000 ■

D'après une enquête de Fadjiui Sinaba

* Compagnie malienne pour le développement des textiles, qui a le monopole d'achat et de commercialisation du coton et des intrants



Le front des paysans de Mali-Sud

De leur première révolte aux remous actuels, le long chemin des producteurs maliens pour ne pas être les oubliés de la manne cotonnière

La première révolte des paysans de Mali-Sud remonte à 1981. Jusqu'à cette date, les opérations d'achat de coton étaient assurées au niveau des villages et associations villageoises nouvellement créées, par des équipes d'agents permanents de la CMDT et de saisonniers recrutés pour l'occasion. Ces équipes étaient chargées à la fois du classement en premier, deuxième et troisième choix du coton et de sa pesée. Les exploitants dont le coton était classé premier choix avaient de meilleures chances de s'en sortir que ceux des deuxième et troisième choix qui ne pouvaient même pas faire face au remboursement de leurs crédits de campagne. D'autant que ces agents d'achat se comportaient parfois en véritables petits rois, exigeant des dessous de table (argent, céréales, moutons, chèvres, etc.) ou détraquant les balances pour empocher le montant des différences de poids, au détriment des paysans.

Lassés de ces excès, les paysans refusent de livrer leur coton lors de la campagne 1981-1982 et plusieurs agents sont contraints de fuir les villages sous la menace. Les indisciplinés seront finalement sanctionnés par la CMDT qui intensifie alors l'alphabétisation fonctionnelle pour confier les tâches de classement et de collecte du coton aux associations villageoises.

La montée en puissance des associations villageoises

Suite à cette première victoire, les paysans vont renforcer leur lutte pour défendre leurs intérêts. Entre temps, le gouvernement ayant procé-

dé à une restructuration de la CMDT, la gestion du crédit de campagne est confiée à la Banque nationale de développement agricole. Il est demandé à l'opérateur de jouer un rôle d'intermédiaire entre la banque et les exploitants agricoles. Elle recevra donc de la BNDA les fonds destinés à l'achat des intrants, selon les besoins exprimés par les paysans et sur la base des estimations faites par des agents de terrain. L'utilisation de ces intrants étant notamment liée à la pluviométrie et aux superficies emblavées, chaque fois qu'il y a une mauvaise pluviométrie, la consommation d'engrais diminue. Or comme les quantités d'intrant sont toujours livrées aux AV avant le démarrage de la campagne de production, il arrivait certaines années que tout le stock ne soit pas consommé. Ce qui n'empêchait pas la CMDT de récupérer au moment de la commercialisation, le prix des quantités livrées qu'elles aient ou non été utilisées.

Cette façon de faire a continué jusqu'à la campagne 1990-1991, où les quantités consommées étaient de loin inférieures à celles entreposées en magasin. Une situation intenable pour les exploitants qui alertent leur chambre d'Agriculture. Circonscrit au départ à 18 AV, le mouvement de contestation des paysans enflamme la zone cotonnière pour s'étendre en quelques mois à 38 associations villageoises. À l'issue d'une rencontre AV, BNDA, CMDT et autorités, le prix des intrants non consommés sera remboursé aux paysans.

S'unir pour se faire entendre

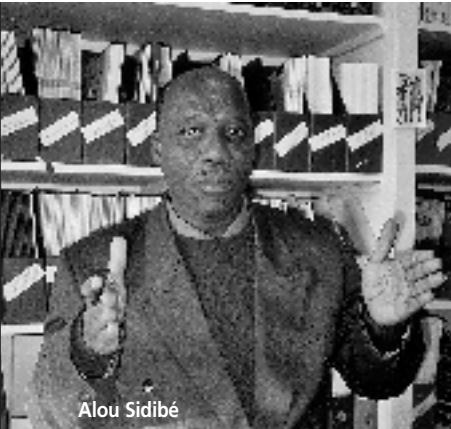
Avec le vent de démocratie qui souffle sur le Mali à partir de 1991, six secteurs de la région de Koutiala

se rencontrent le 6 mai 1991 pour discuter de problèmes communs. Cela aboutira à des recommandations au gouvernement, portant sur la réduction du prix des intrants, la revalorisation du prix du coton bloqué à 85 F/kg depuis 7 ans et la priorité d'accès aux agriculteurs de l'aliment bétail produit à partir des graines de coton, par l'usine Huilerie cotonnière du Mali.

Sans réponse à cette première revendication, les secteurs rédigent un nouveau mémorandum, assorti cette fois d'une menace de grève: «*Si nos doléances ne sont pas prises en compte avant fin mai, les paysans ne feront pas de coton cette année*». En moins de 72 heures, le ministre du Développement rural d'alors est sur le terrain, pour rencontrer les exploitants et la plupart des revendications seront satisfaites. Les paysans obtiennent ainsi une majoration de 10 F du prix du coton et la moitié de la production locale d'aliments de bétail.

Mais l'année suivante, la baisse des cours mondiaux du coton crée de sérieuses difficultés à la CMDT. Celle-ci annonce alors que la majoration de 10 F n'était en fait pas une augmentation du prix plancher, mais une ristourne au titre des bénéfices réalisés sur la campagne écoulée, conformément au contrat plan liant l'État, la CMDT et les producteurs. Un contrat-plan élaboré en 1989 par le gouvernement et la CMDT pour la période 1990-1994, sans la participation des paysans. Le bureau de coordination des exploitants a donc beau jeu de répliquer que l'application du contrat-plan ne peut en aucun cas concerner les producteurs, dans la mesure où ils n'en connaissent même pas le contenu pour n'avoir pas été associés à son élaboration. Un congrès constitutif du syndicat des producteurs de coton et de vivriers se tient ensuite en septembre 1992 à Cinsina. Salué comme «*l'éveil de la conscience du monde rural au Mali*», il donne naissance au SYCOV, syndicat des producteurs de coton et vivriers, qui sera désormais l'interlocuteur du gouvernement et de la CMDT pour tout ce qui concerne ce secteur ■

FS



Alou Sidibé

Kafo-Jiginew prisonnière de la crise du coton?

Après avoir connu une exceptionnelle percée depuis sa création en 1987, le réseau de caisses mutuelles d'épargne et de crédit KAFO JIGINEW (fédération des greniers en bambara), se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. La crise qui vient de secouer la ceinture cotonnière du Mali, fief d'implantation de KAFO, a fait l'effet d'un coup de semonce. Car, précarisés par les aléas des cours mondiaux, les paysans ont failli sacrifier leur campagne agricole en refusant de planter pour un prix d'achat jugé insuffisant d'autant qu'ils ont déjà subi un paiement tardif de la campagne précédente et une augmentation du prix des intrants.

Pour KAFO JIGINEW qui repose sur l'épargne des producteurs de coton et la distribution de crédits à ses membres, de telles incertitudes sur l'avenir de la filière ne peuvent que peser sur ses ambitions. Alou Sidibé, son directeur général, ne faisait pas mystère de ses préoccupations: «*Si la chute des prix du coton persiste, cela ne peut qu'affecter la situation de KAFO. Même si des partenaires extérieurs peuvent nous soutenir ponctuellement, le déséquilibre entre l'épargne dont nous disposons et la masse de crédit allouée risque de compromettre notre indépendance financière. Or la situation des paysans est tributaire d'un élément extérieur: le cours mondial du coton. Si les producteurs ne peuvent plus épargner ni rembourser leurs crédits, les perspectives ne seront guère encourageantes*».

Tout avait pourtant bien commencé avec le lancement de cette organisation faïtière assez originale, grâce à l'appui de parrains de référence: un consortium de quatre ONG européennes, (*Comité français pour la solidarité internationale, SOS faim Belgique, Mani Tesa d'Italie et l'ONG allemande Agro Action*), aux quels se sont ajoutés la *Fondation du crédit coopératif*, le *Centre in-*

Avec la zone cotonnière de Mali Sud en pleine effervescence, quelle marge de manœuvre pour la banque de microcrédit qui a bâti son essor sur ce produit?

ternational du crédit mutuel et l'Union européenne. Bien préparée, l'initiative a très vite porté ses fruits. Un important travail de sensibilisation a été mené auprès des paysans pour les inciter à mettre leur épargne en commun et à financer leur développement grâce au crédit, alors qu'ils avaient coutume d'enterrer leurs économies dans des jarres bien cachées. «Au début, se rappelle Djibril Koueta, responsable de la formation de KAFO, certains cultivateurs traçaient des croix ou des signes distinctifs sur leurs billets pour être sûrs de bien récupérer leur argent en cas de retrait à nos guichets».

Essaimant dans les villages cotonniers formant la zone la plus riche du pays, KAFO JIGINEW s'est rapidement imposé comme un réseau de proximité, disposant de caisses au cœur de nombreux villages, alors que les réseaux bancaires traditionnels ne dépassent guère les principales agglomérations. Premier groupe de financement décentralisé du Mali avec ses 92 guichets dont cinq caisses urbaines, il repose sur plus de 83 000 sociétaires et disposait à son actif, en 1999, de plus d'un milliard FCFA de fonds propres.

Un envol pourtant prometteur

Saluée par les spécialistes comme l'une des structures de micro finance les plus performantes d'Afrique de l'ouest, cette banque de paysans avait même réussi l'exploit d'être créditée d'une image positive dans la presse occidentale. Dirigée par un conseil d'administration représentant les associations villageoises et organisations paysannes sociétaires ainsi que des paysans indépendants,

KAFO s'est entouré de cadres de haut niveau pour assurer son expansion.

D'ailleurs les projets ne manquaient pas. Notamment d'opérer une diversification vers d'autres régions agricoles, comme les zones arachidière et d'élevage, pour réduire la dépendance au coton. S'ouvrir également à de nouveaux produits pour les femmes. KAFO a ainsi étudié un système de crédits associatifs s'adressant à des groupements d'une trentaine de femmes, dont les cotisations pourraient garantir de petits crédits. La diversification s'est amorcée en 1994 avec la création de ses caisses urbaines qui recueillent les avoirs de petits artisans, commerçants, fonctionnaires et micro-entreprises du secteur informel. Pour Alou Sidibé, malgré la concurrence de structures du même type, il y a encore des places à prendre car KAFO n'atteint que 50% des exploitations agricoles de Mali-Sud qui compte environ 163 000 exploitants.

Mais aujourd'hui il y a la crise du coton. La chute des cours a déjà fait perdre à l'économie malienne, dont c'est la principale ressource, 60 milliards de F CFA. D'ores et déjà, le dernier conseil d'administration de KAFO a renoncé à ses projets d'implantation pour soutenir les cotonniers en difficulté. Une stratégie tenable sur un exercice mais difficilement jouable à plus long terme compte tenu du déséquilibre financier qu'elle imposerait à la structure, le taux de remboursement ayant sensiblement chuté par rapport à l'exercice précédent. Qu'advient-il alors d'une expérience aussi prometteuse en matière de développement rural, si les cotonniers continuent de s'appauvrir?

Sylvia Serbin

La taxation des intrants inquiète les producteurs ivoiriens



Avec les accords de l'UEOMA sur le Tarif extérieur commun, l'introduction d'une TVA à 20% sur les intrants met fin à l'exonération du secteur agricole.

Promulguée en janvier dernier, cette directive, lourde de conséquences pour l'ensemble du secteur agricole a pris les producteurs de court. Séraphin Biatchon, secrétaire exécutif de l'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) et rédacteur en chef du *Professionnel agricole*, nous en donne les enjeux.

«C'est une directive qui vise à l'harmonisation des taux entre États dans le cadre de la politique d'intégration sous-régionale de l'UEOMA (Union économique et monétaire ouest africaine). Même si cette taxe existait déjà dans certains pays à un taux moindre, elle dra être la même partout. Depuis le dernier Sommet de l'UEOMA à Lomé (décembre 1999), les États doivent appliquer cet accord supra national, sous peine d'amende».

■ **Quelle a été la réaction des paysans ?**

«La surprise totale car ils n'y avaient pas du tout été préparés. Les organisations de producteurs ont rencontré les pouvoirs publics pour les informer des risques encourus au niveau des revenus des paysans et de leur compétitivité. Il faut savoir en outre, qu'une taxation de 5% a été rajoutée sur les bénéfices du palmier à huile, de l'hévéa et de l'ananas. Mais cette taxation s'applique en réalité au chiffre d'affaire, puisqu'elle est due avant écoulement des produits. Cette mesure, combinée aux 20% de TVA sur les intrants et aux 10% de fiscalité sur les bois en grumes aboutit à un étranglement brutal des paysans. En outre, ces augmentations ne pourront pas être réparties sur le

consommateur qui en subirait durablement les effets alors que son pouvoir d'achat n'évolue pas».

■ **Est-ce à dire que l'avenir des filières est menacé ?**

«On pourrait effectivement penser que cela augure la mort de toutes ces filières si on n'arrive pas à trouver de solutions. Pour l'heure, on constate que ça va surtout favoriser les importations du Nord qui, elles, sont subventionnées. Quand un aviculteur achète 100 F CFA un poussin dont la nourriture, évidemment importée, lui revient à 120 F, comment peut-il être compétitif ? La filière porcine également y sera confrontée. Et pendant qu'on est en train d'asphyxier les productions nationales, de gros instruments viennent au nom de l'Aide, préconiser le développement des filières agricoles. On nage en pleine contradiction.

■ **Ce schéma est-il inéluctable ou peut-on encore rattraper les choses ?**

Les organisations paysannes ont demandé à l'État d'observer une pause dans cette mesure et d'en examiner d'abord les conséquences autour d'une table, dans le cadre d'une concertation entre pouvoirs publics et professionnels agricoles. Une démarche qu'il aurait fallu entreprendre bien plus tôt, si on nous avait associés à la réflexion au niveau de l'UEOMA. Les paysans ont bien conscience que l'État a besoin de ressources pour alimenter son budget, mais il est vital que la demande de sursis à exécution soit entendue. Ou alors, il faudrait mettre en place des mesures d'accompagnement pour aider à passer le cap. Mais est-il en mesure de le faire ?

Avec des cours qui piquent constamment du nez, beaucoup de paysans ne peuvent plus acheter d'intrants. À quoi va-t-on aboutir ? À une nouvelle explosion de l'exode rural. L'autre aspect à ne pas négliger est la régression technique qu'entraînera immanquablement une moindre utilisation d'engrais. Avec des engrais et des produits phytosanitaires hors de leur portée, que vont faire les gens ? Augmenter les surfaces cultivables pour maintenir les rendements. Et on retombera inévitablement sur les problèmes fonciers car les terres ne sont pas extensibles à l'infini ; avec à terme, des risques de conflits très graves sur le plan social.

■ **Ce problème de tarif extérieur commun ne concerne pas que les paysans ivoiriens. La revendication n'aurait-elle pas davantage de poids si elle s'inscrivait dans une réflexion sous régionale ?**

Ce sera sans doute un des dossiers prioritaires de la nouvelle plate forme régionale qui doit se tenir en juillet à Cotonou. Le problème est qu'on n'a pas, pour le moment, de structures transversales capables de peser sur ces décisions politiques. Le plus grave est que toutes ces convulsions ne font que freiner les choses, car en même temps qu'on essaie de s'organiser pour affronter le marché, professionnaliser nos activités, devenir plus performants, des décisions de ce type viennent tout bloquer. Tout ce qui nous reste à faire est d'organiser une riposte constructive des producteurs pour être considérés comme des partenaires à part entière dans les négociations avec nos États».

Propos recueillis par **Sylvia Serbin**



Le réseau des OP d'Afrique de l'Ouest sur les rails

Avec le sommet des organisations paysannes qui a consacré, à Cotonou, la naissance de leur premier cadre de concertation sous régional en présence de 120 délégués du Sud et du Nord, une étape essentielle a été franchie dans l'histoire de la structuration paysanne en Afrique de l'Ouest. Neuf pays étaient représentés à ce sommet qui s'est tenu du 4 au 6 juillet dernier, chacun ayant mandaté sept délégués dont deux femmes: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Gambie (la Guinée Bissau absente, est partie prenante du processus). Des représentants des États avaient également fait le déplacement, ainsi que les partenaires financiers et techniques des OP concernées. Un événement suivi de près par l'Inter-Réseaux, en la personne de Daouda Diagne, animateur du groupe de travail 'Appui à l'évaluation des OP'.

Lors d'une première réunion en septembre 1999 à Ouagadougou, ces représentants paysans avaient préconisé un regroupement sous régional pour mieux peser dans les politiques et programmes de développement rural. Comme l'a souligné Mamadou Cissokho du CNCR, en présentant le mot des participants, «jusqu'à présent, les OP sont conviées à des concertations où les règles sont celles des parties invitées: gouvernements, partenaires du développement. Ce qui les amène à soutenir des points de vue qui ne sont pas forcément les leurs. D'où l'intérêt d'avoir un espace à nous, d'interpeller les autres sur ce que nous pensons être fondamental».

Une force sous régionale

L'action de ce nouveau dispositif s'appuiera sur les objectifs suivants:

- Défendre les valeurs d'une agriculture paysanne, performante et durable, au service des exploitations familiales et des producteurs.
- Assurer la capitalisation et la diffusion d'expériences, l'information et la formation des membres des OP et associations de producteurs.
- Encourager et accompagner, dans un délai de trois ans, la structuration des organisations paysannes dans chaque pays, en vue de leur participation à la définition et la mise en œuvre de politiques de développement des secteurs agricole et rural.
- Promouvoir la solidarité entre organisations et producteurs et assurer leur représentation au niveau régional et international.
- Assurer la représentation de ses membres au niveau régional et international.
- Favoriser la coopération avec d'autres organisations de la sous-région et du monde.

Dans son fonctionnement, le Réseau s'appuiera sur quatre organes:

- 1. Une convention sous-régionale**, instance de décision composée de sept délégués par pays dont au moins deux femmes. Ce collège devra être représentatif, autant que faire se peut, de la diversité des OP et producteurs de chaque pays. La convention se réunira au moins deux fois par an. Prochaine rencontre: novembre 2000 à Bamako.

- 2. Le Comité exécutif sous-régional** chargé de la gestion du Réseau, de la mise en œuvre des orientations et de l'exécution des décisions de la

Convention pour un mandat de 3 ans. Il est composé de 10 membres, un par pays, plus deux femmes désignées par la Convention sous-régionale. Ont également été portés à sa tête, un président (Ndiogou Fall du Sénégal), et deux vice-présidents (Désiré Porquet de Côte d'Ivoire et Jacques Bonou du Bénin).

- 3. Une cellule d'exécution technique**, basée à Ouagadougou, appuiera le Comité exécutif dans sa mission. Enfin, un **organe consultatif** regroupant des partenaires et personnes-ressources cooptés par le Comité exécutif émettra, à sa demande, des avis sur les programmes et activités du Réseau.

- 4. Le Fonds sous régional pour le renforcement des capacités des OP** dont s'est dotée cette nouvelle structure sera domicilié à la Banque ouest africaine pour le développement sise à Lomé, avec un budget prévisionnel, à mobiliser, de 1,7 milliard de F CFA sur trois ans. Ce fonds est essentiellement destiné à soutenir le renforcement des cadres de concertation nationaux et à contribuer à leur mise en place dans les pays où ils n'existent pas encore. Dans cette optique, le fonds financera des activités et des formations visant à renforcer leurs capacités et la compréhension des enjeux sous-régionaux et internationaux par les OP.

Pour les organisations paysannes qui ont relevé ce défi, l'une des priorités aujourd'hui est d'assurer, dans chaque pays, la représentation des paysans dans les négociations les concernant. Ainsi, le Réseau se donne trois ans pour renforcer la dynamique de concertation des OP et des producteurs au niveau sous-régional. L'objectif étant de promouvoir la solidarité entre ses membres pour se renforcer mutuellement et accroître sa représentation en vue de faciliter la formulation et la négociation de propositions paysannes ■

Le rapport final est disponible à l'Inter-Réseaux et sur son site Internet.

Madame Karité

Ancienne cadre de banque, Françoise Piouparé sensibilise les productrices de sa région aux opportunités du marché international

L'exploitation du karité a toujours été l'affaire des femmes. Parcourant la brousse sur des dizaines de kilomètres – l'arbre pousse à l'état sauvage – elles cueillent les fruits et en extraient les amandes. Puis à la saison sèche, elles préparent, par des techniques ancestrales transmises de mère en fille, le précieux beurre qui sera vendu. Une partie de la production est achetée pour l'exportation, souvent à vil prix, par des intermédiaires. Le reste est consommé localement dans la cuisine, la fabrication de savons et produits pour le corps ainsi qu'en pharmacopée traditionnelle.

Matière première très recherchée pour ses propriétés glycériques, le beurre de karité trouve de multiples utilisations en Occident : hydratants et adoucissants pour la peau, shampoings assouplissants, confiserie, agro-alimentaire, industrie pharmaceutique pour le traitement des brûlures, plaies et blessures. Premier

producteur mondial, le Burkina Faso approvisionne l'Europe de cette graisse végétale depuis 1886.

Une valeur sûre

Ce n'est pas pour rien que dans son pays on l'appelle Madame Karité : Françoise Piouparé sensibilise ses compatriotes du Nahouri, sa région d'origine, à la qualité du produit, pour mieux profiter des opportunités du marché international aux gains plus attrayants. D'où la nécessité de s'organiser. En effet, la collecte du karité étant considérée comme une activité secondaire, généralement les femmes ne s'y adonnent qu'une fois libérées des travaux des champs. Toutefois, elles sont de plus en plus nombreuses à en faire aujourd'hui leur principale source de revenu. Aussi, lorsque les paysans ont commencé à s'organiser en filières, les productrices de karité ont suivi le mouvement. Ce qui leur a permis de bénéficier de l'aide du Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et de l'appui d'ONG internationales.

Une trentaine de groupements féminins ont vu le jour dans la région, regroupant chacun une centaine de femmes. L'ONG *Agir pour le développement du Nahouri* a été créée pour les encadrer, avec Françoise Piouparé comme coordonnatrice. Certes les femmes maîtrisent bien la collecte et le stockage des noix mais le produit qui en est tiré doit être de suffisamment bonne qualité pour trouver preneur sur un marché dont les exigences varient selon que le beurre est destiné à la cosmétologie, à des savonneries ou aux chocolatiers.

Et c'est là qu'intervient Françoise. « Nous nous sommes informées sur les normes internationales afin de rendre nos produits plus compétitifs. Avec l'appui d'ONG, des formations ont été organisées pour faire intégrer aux femmes toutes ces normes d'hygiène, de stockage et de conservation. Je les sensibilise aussi au fait de laisser les fruits atteindre une certaine maturité avant de les

cueillir, car si elles secouent l'arbre trop tôt pour les faire tomber, cela risque d'altérer leurs propriétés. À cause de ce simple détail, on peut perdre sur la qualité du beurre et être obligé de vendre à des industries moins rémunératrices comme la savonnerie par exemple ».

Se positionner face aux négociants

Active sur le terrain, elle l'est aussi sur tous les fronts, à la recherche de nouveaux marchés. Récemment à la foire de Lyon, elle a eu des échanges très prometteurs avec quelques industriels. Mais elle a aussi consacré beaucoup de temps – la patience elle connaît – à expliquer à des centaines de curieux attirés par son stand, les bienfaits du karité. « Ce sont de futurs consommateurs et ils sont intéressés de découvrir des produits qu'ils ne connaissent pas ». Françoise voit cependant beaucoup plus loin. Profitant de son voyage en Europe, elle a contacté un fabricant suédois de matériel de raffinage, dont elle a lu les performances dans des revues spécialisées. Son rêve ? Une raffinerie de beurre de karité au Burkina, afin d'optimiser le travail des femmes.

« Nous vendons notre produit brut aux Européens qui le raffinent chez eux. Mais si nous le raffinons nous-mêmes, nous pourrions développer notre marché. Évidemment cela nécessite des investissements, mais c'est un combat qui n'est pas perdu. D'autant qu'avec la nouvelle directive de la Communauté européenne qui permet de remplacer une partie du cacao par du beurre de karité, la demande extérieure sera de plus en plus forte et il faudra que les femmes puissent y répondre ».

Françoise Piouparé sait qu'elle a du pain sur la planche. Sur le marché international le karité a le vent en poupe et il faudra se battre pour qu'une petite ONG africaine trouve sa place face aux négociants qui en contrôlent l'exportation ■

Email : pioupare@moncourrier.com

Sylvia Serbin

Extraction des amandes de karité



Pascal Deloche. Cifric

Marketing urbain pour les maraîchers dakarois

La diversité des habitudes alimentaires des populations des capitales africaines donne des idées aux maraîchers. Daniel Diyombo, conseiller agricole et membre de l'Inter-Réseaux a observé ce phénomène dans la région de Dakar.

Les grandes villes africaines avec leurs différentes catégories de population affichent des habitudes alimentaires très diversifiées. Populations locales mais aussi d'origines étrangères, qui apprécient de trouver sur place les légumes de types euro-américains qu'ils affectionnent



DR. F. Gallier

chez eux. C'est ainsi que des maraîchers explorent ce nouveau créneau, en se lançant dans des cultures qui leur permettent d'élargir leur offre de produits.

Entre les ceintures vertes émergent des cultures dites spéciales (fraises; brocolis, asperges, petit pois). Le phénomène n'est pas nouveau mais un peu discret; compte tenu de l'espace mais aussi du déficit d'information en direction des acteurs concernés. À titre d'exemples, les semences ou les plants des espèces cultivées sont importées et celles qui sont disponibles, de même que les intrants, le sont souvent à des prix prohibitifs. Par ailleurs, lorsque des fournisseurs sur place acceptent de passer commande, la durée du trajet peut perturber le calendrier culturel.

En effet en climat soudano-sahélien, ces cultures donnent de bons résultats surtout dans la période fraîche de la saison sèche (novembre-février). On remarque un léger mieux avec des variétés hybrides qui peuvent aller jusqu'au mois de juin et même s'adapter à la période pluvieuse.

La majorité des producteurs exploitent des superficies très réduites (0,2 à 0,3 ha) et pratiquent de la culture associée, rarement de la monoculture. Les techniques rudimentaires observées montrent toutefois l'amateur

risme des producteurs. Il existe néanmoins des personnes qui font de l'agro-business, la récolte étant alors surtout destinée à l'exportation.

Quel que soit le segment du marché, les prix obtenus pour ce genre de produits sont très encourageants. Aucun des légumes n'est vendu à moins de 500 F CFA le kilo. Les habitudes alimentaires et le pouvoir d'achat peuvent être des éléments explicatifs.

En aval de la production, les supermarchés et les marchés urbains des centres villes représentent les lieux les plus indiqués pour la vente. D'aucuns pratiquent la vente à domicile. Les distributeurs sont surtout les femmes ou les jeunes ruraux que l'on voit aux carrefours des grandes artères.

S'il est indéniable que ces produits offrent un créneau intéressant en ville, il faut reconnaître la nécessité d'avoir le maximum d'information avant de s'y mettre.

Expatriés et populations aisées, constituent le gros des consommateurs qui s'étendent de plus en plus aux classes moyennes, aux habitudes alimentaires plus ou moins occidentalisées ■

Daniel Diyombo, BP 3130 Dakar, Sénégal.
Tél. 221 825 23 67.

Email: danieldiyombo@hotmail.com

Un conseil national des organisations paysannes en Guinée

Décidés à se structurer pour renforcer l'impact de la nouvelle Plate-forme paysanne ouest-africaine (voir p. 4), les agriculteurs et éleveurs de Guinée se sont constitué une représentation à l'échelon national et international. À l'initiative de la Fédération des paysans du Fouta-Djallon, une rencontre s'est tenue le 22 mai dernier à Timbi Madina avec les fédérations des quatre régions naturelles de Guinée: Fouta Djallon, Guinée forestière, Haute et Basse Guinée. Parlant au nom des différentes filières rurales du pays (cotonniers, caféiculteurs, producteurs de vivriers et bananes, maraîchers et éleveurs), les organisations

paysannes ont élu un bureau de cinq membres, présidé par Moussa Para Diallo de la Fédération des paysans du Fouta.

Mission de ce nouveau *Conseil national provisoire des organisations paysannes de Guinée* (CNP-G):

- Assurer la représentation du monde professionnel agricole à tous les niveaux.
- Préparer la mise en place d'une structure pérenne de la profession dans les trois ans.
- Faciliter les échanges d'expériences et soutenir les mécanismes de concertation à l'intérieur et à l'extérieur ■

OGM: offensive sur l'Afrique de l'Ouest

L'article sur les OGM présenté dans le *Grain de sel* 14 concluait sur l'intérêt que représentaient les pays pauvres pour les semenciers 'OGM'. Eh bien nous ne croyions pas si bien dire! De hauts responsables de la firme américaine Monsanto, un des leaders mondiaux du secteur, ont en effet effectué en mai dernier une tournée de trois pays africains (Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali) pour en convaincre les autorités des bienfaits du coton transgénique. Monsanto a même ouvert à Abidjan un bureau pour la région ouest africaine. L'offensive a donc commencé ■



Justifier l'aide au développement Le parcours du combattant d'une Péruvienne

*Louisa Cruz,
jeune ingénieur, nous livre
une vision très réaliste
de son expérience
associative, en milieu
paysan mais aussi
en Europe.*

voyaient que le binôme mère/enfant et pas du tout la femme en tant qu'agent économique. La fédération paysanne qui regroupait les producteurs de coton et de riz a même mis en place un secrétariat féminin pour défendre les droits des femmes en son sein. Ce qui a créé un espace privilégié pour obtenir des fonds et travailler à leur formation.

J'ai travaillé pendant 13 ans dans une des plus importantes ONG du Pérou, la CIPCA, qui intervenait depuis plus d'une vingtaine d'années déjà dans le domaine du développement. Elle a appuyé les paysans du nord au moment de la réforme agraire, en commençant par l'alphabétisation. Mais une alphabétisation du type éducation populaire avec une idéologie politique liée à la théologie de la libération des pauvres, très spécifique à l'Amérique latine. Je m'occupais de promotion des femmes paysannes à travers une radio qui couvrait tout le nord du Pérou et émettait jusqu'au sud de l'Équateur.

En 1983, on a connu un grand désastre naturel, le phénomène El Niño, avec des pluies torrentielles pendant 6 mois, dans une région pratiquement désertique. Ça a causé d'énormes ravages et les femmes avaient commencé à s'organiser pour pourvoir à l'alimentation des enfants. C'est alors que la CIPCA a pensé utiliser ce germe d'organisation liée à une situation d'urgence, pour sensibiliser les gens sur des questions de développement à long terme. On a donc appuyé les femmes par le biais d'un programme baptisé

'cuisines populaires' et à partir de là on a continué sur la promotion éducative: droits des femmes, projets productifs, etc.

À l'époque il n'y avait pas beaucoup de diagnostics sur la situation des femmes. La CIPCA a développé une recherche sur les apports économiques des paysannes à l'économie familiale, et c'était génial parce qu'on s'est rendu compte de l'invisibilité des activités féminines. Par exemple, les femmes faisaient une boisson à partir du maïs, la 'chicha', dont les revenus étaient toujours pour la maison pendant les périodes où les hommes n'avaient pas d'argent; où les terres étaient en repos avant la campagne agricole suivante ou encore dans l'attente de prêts de la banque de développement agricole. Cette boisson servait donc à subvenir aux besoins de la famille en plus des activités de petit élevage (chèvres, moutons, volailles).

Cette première recherche a déclenché des projets de valorisation de ces activités pour faciliter l'intégration des femmes dans le système économique. Et c'était un progrès important parce que traditionnellement dans leurs programmes, les ONG, les institutions d'État ou même l'UNICEF ne

«Le discours néo-libéral veut faire croire que tout le monde peut devenir petit entrepreneur et s'en sortir. C'est un grand mensonge mais tout le monde y croit»

L'Amérique latine est très idéologisée et les organisations et groupements populaires sont marqués par cette tendance. Ce qui fait que les mouvements collectifs avaient à l'époque beaucoup d'impact. Les grèves étaient suivies, les mouvements de rue étaient très forts et les syndicats représentaient un groupe de pression efficace. Par exemple, la Fédération du nord du Pérou avait développé une extraordinaire expérience connue sous le nom de DETECOPIMA. Les paysans avaient décidé de vendre directement leur coton aux pays consommateurs comme les États-Unis, en passant par-dessus les grosses entreprises privées qui contrôlaient ce secteur.

C'était la première fois qu'une telle chose se passait en Amérique latine. Mais c'est malheureusement tombé à l'eau, après un début de réussite, pour diverses raisons.

D'abord il y a eu un frein, peut-être des dirigeants politiques, qui a coïncidé avec l'introduction de la néolibéralisation de l'économie et le recul de la réforme agraire. Les terres exploitées par des coopératives ont été parcellisées dans le cadre de la privatisation; les terrains communaux vendus aux paysans devaient être donnés en garantie aux banques pour emprunter de l'argent et à la moindre catastrophe naturelle, les paysans perdaient tout. Donc ils n'ont pu poursuivre l'expérience comme lorsqu'ils représentaient une force homogène.

Toute cette période qui reconnaissait un poids politique aux questions collectives est maintenant révolue! Depuis les années quatre-vingt-dix, c'est le culte de l'individuel qui prime. Les syndicats se sont affaiblis. De plus, avec tous ces licenciements de travailleurs, les revendications ne trouvent plus autant d'échos. Même pour les fédérations paysannes. Aujourd'hui il y a un discours qui tend à leur faire croire que tout le monde peut devenir petit entrepreneur et s'en sortir. C'est un grand mensonge mais tout le monde y croit. Les paysans s'endettent de plus en plus envers les banques pour financer leurs campagnes agricoles et tombent très vite dans la pauvreté lorsqu'un problème se manifeste: effondrement des cours, catastrophe naturelle. Et l'État n'assure pas toujours la survie des populations les plus faibles.

C'est pourquoi l'aide internationale a beaucoup à faire dans ce domaine, mais à condition qu'elle se pense en termes de partenariat. Certes elle a encore tendance à se distribuer selon une logique de zones d'influences, alors qu'on devrait au contraire privilégier des orientations telles que la solidarité et la durabilité de la planète. Mais on ne peut pas toujours éviter les arrières pensées. On voit par exemple comment la Banque mondiale, après s'être rendue compte par le biais d'études, que les femmes sont plus aptes à rembourser l'argent que les hommes, s'est dit: il faut encourager davantage les crédits pour les femmes parce qu'ainsi l'argent reviendra plus rapidement dans le circuit financier. À partir de ça, ils ont développé tout un

discours sur le développement au féminin. Certes ils l'ont fait dans un but plutôt économique, mais ça a quand même permis de prendre en compte la situation des femmes.

«Quand on a un projet à financer, on pense automatiquement aux pays du Nord»

En Europe, j'ai eu une expérience tout à fait différente. À Genève, par exemple, j'ai participé à une campagne d'HELVETAS pour conscientiser les gens de la rue à la solidarité au développement. C'était difficile, mais très instructif. Je me sentais parfois comme un témoin de Jéhovah qui frappe à la porte et qui vend des idées, mais des idées qui devaient convaincre les autres. En fait, on se mettait dans certains points de la ville, devant des grands magasins par exemple, et on discutait avec les passants.

C'était intéressant parce que je connaissais l'aide au développement

à travers le travail que j'avais fait au Pérou et les cours sur la coopération que j'avais suivis dans le cadre de mes études d'ingénieur, mais pas du tout à travers la confrontation directe avec les gens qui donnent 60 F suisses par année et qui te disent: «Mais, après tant d'années de développement on continue encore?» Ou bien: «Quel pays s'est développé?».

D'autres répondaient: «Nous sommes retraités, nous gagnons peu. On a besoin d'aide aussi». Ou encore: «Mais à quoi cela sert d'aider? Cet argent sera détourné par des dictatures ou servira à alimenter des guerres». Il y a des jours où j'étais déprimée, face ceux qui te crient dessus: «Je ne veux pas savoir!» ou te regardent avec mépris. Nous avions heureusement des réactions plus positives, comme celle de ce couple âgé: «On n'a pas beaucoup d'argent, mais la seule façon de sortir de notre solitude, c'est de faire un don, tout en sachant que cet argent-là, même si ce n'est pas beaucoup, va aider un projet où les gens du Sud vont s'en sortir. C'est une façon symbolique d'être avec eux». Même s'ils ne donnaient rien, peut-être au moins réfléchissaient-ils sur la question de solidarité entre Nord et Sud.

Cette expérience, plus celle que j'ai eue avec l'ONG espagnole *Manos Unidas*, m'a portée à conclure que la solidarité était en crise. Ainsi, dans la collecte de fonds, c'est très facile d'éveiller la conscience des gens quand il y a une catastrophe, un ouragan ou des inondations. Mais quand on a des arguments tels que: «Avec cet argent on va aider les paysans à développer leurs capacités», c'est bien plus difficile, parce que tu n'as pas un bâtiment à montrer, un hôpital ou des preuves physiques. Alors quand on voit tous ces aspects, entre des gens qui rejettent ce genre de choses et des jeunes prêts à faire du bénévolat et aller au bout du monde pour donner un coup de main sur un projet quelconque, je crois que c'est le point de solidarité où on doit arriver. Ce n'est pas seulement l'argent qui compte, mais aussi d'être attentif à ce qui se passe autour de soi et comprendre les nécessités des gens.



S. Sprague, Cinc

**«Au Sud,
on n'a pas conscience
de ces difficultés»**

Tout ça fut une révélation pour moi parce que souvent on se dit: Bon on a un projet, on va chercher qui va le financer. Et automatiquement on pense: les pays du Nord. On ne se pose même pas la question de savoir comment ils vont trouver l'argent! En Suisse, par exemple, même si c'est un pays riche, les gens sont assaillis de bulletins de versements de dons dans leurs boîtes aux lettres. À l'époque de Noël, partout dans les bus, les magasins, on les sollicite et à la fin, ils en ont marre. Et ce n'est pas seulement valable pour la Suisse,

mais aussi pour les États-Unis, l'Espagne, la France. Mais quand on est au Sud, on ne regarde pas ce côté-là; on a ce préjugé de croire que dans les pays du Nord, on trouve des fonds partout.

Ce sont des questions qui restent invisibles et qu'on évoque rarement mais dans l'échange Nord/Sud c'est important parce si on veut devenir égaux en partenariat, il faut connaître les processus de part et d'autre et sous tous les angles. C'est un manque d'information mais il faut le connaître pour réagir aux idées préconçues qu'on a sur l'autre. C'est aussi valable pour les préjugés du Nord qui pensent que dans le Sud ils ne vont pas trouver des gens avec

une bonne expérience ou qui en savent plus qu'eux, à cause de leur vision misérabiliste de nos peuples.

Ainsi j'ai apprécié l'expérience qu'on a eue au Pérou avec CARITAS comme partenaire de développement. À première vue, leur approche m'a semblé plus ouverte au terrain. Peut-être est-ce dû au côté spirituel de leur réflexion. Je ne sais pas. Par contre, j'ai vu des partenaires venir avec un air supérieur nous dire: «On va développer une méthodologie très valable pour vous». Le tout sans aucune concertation, sans laisser la moindre opportunité d'enrichir ou de changer cette méthodologie-là. En plus, même si ce canevas n'était pas tout à fait valable, il pouvait être intéressant, mais la façon de l'imposer aux groupes humains ne pouvait pas donner de résultats. Et c'est là qu'on se heurte à des résistances qui ne se seraient pas manifestées si les choses avaient été présentées autrement.

Malgré ça, il ne faut pas se dire: «Parce qu'il y a un conflit on doit le refuser». Si tu refuses aujourd'hui tu vas refuser tout et à la fin tu vas te trouver sans rien et tu ne feras rien. De quoi il s'agit? D'affronter le conflit de la meilleure façon. C'est-à-dire de retourner toutes les questions, de faire des essais, chercher les erreurs. C'est avec des tâtonnements qu'on apprend. Dans le domaine de la coopération, des relations Nord/Sud, des partenariats, il n'y a pas de recette. Il y a des expériences qui vont nous donner quelques références, mais c'est toujours une construction collective nouvelle. Nouvelle, dans la mesure où le temps change, le contexte change, les gens des ONG du Nord et du Sud changent. Le contexte politique régional, national et international bouge aussi. Mais pour que les liens soient plus égaux au sein de la solidarité, le Sud devra prendre ses responsabilités, savoir ce qu'il y a à faire chez lui et en prendre en charge une partie, au lieu de toujours voir le Nord et les ONG du Nord comme les donneurs d'argent. Il faut réfléchir et discuter de tout cela. Je crois que c'est le défi pour l'avenir ■

Propos recueillis par
Séverine Benoit, GRAD

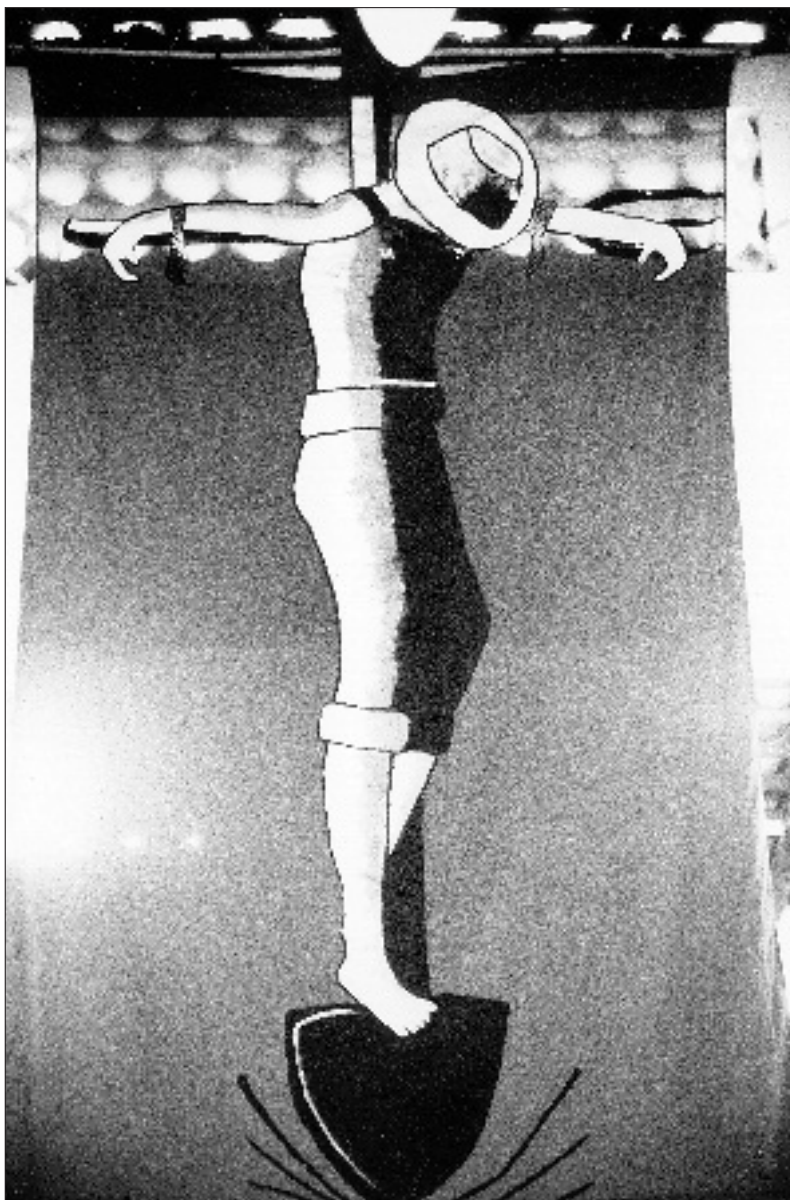


Illustration
sur la misère
du paysan
en Amérique du Sud

Maurice Lemoine, Cîric



L'atelier 2000 du Forum Palabre

Mobilisation des ressources locales par les organisations paysannes: une quarantaine de participants africains se sont retrouvés sur ce thème au CESAO* de Bobo-Dioulasso

Les organisations paysannes et d'appui ne le savent que trop: l'argent se fait rare. Du moins l'argent de la coopération. Tout se passe comme si le nouveau millénaire consacrait un nouveau mot d'ordre international: «*Débrouillez-vous!*». Du coup, c'est la lutte pour la survie. Il arrive même que des organisations paysannes se découvrent des talents de démarcheurs auprès des bailleurs de fonds. D'où une certaine irritation d'organismes d'appui installés dans ce créneau. Si certains y voient la fin programmée des organismes d'appui, pour d'autres, il y aura une mutation de ces structures, qui se redéfiniront un autre rôle. Une chose est, en tout cas, sûre: plutôt que d'attendre des réveils douloureux, il est sage d'affronter la crise. Comment? En développant des stratégies autonomes de financement des activités. C'est pour échanger sur ce problème que des représentants de douze pays africains ont répondu à l'invitation du Forum Palabre du 3 au 7 juillet dernier.

L'octroi du crédit apparaît comme la plus évidente des mesures à mettre en place. Presque partout sur le continent, des expériences existent dans ce domaine, avec par endroits des exemples de mobilisation de fonds considérables. C'est le cas du Burkina Faso, avec le Réseau des caisses populaires. L'an passé, cette structure a pu épargner plus de 11 milliards de F CFA dont 7,5 milliards consacrés au crédit. Une manne qui excite des appétits et fait venir aux guichets une nouvelle clientèle: les fonctionnaires et les commerçants. Et les paysans dans tout cela? «*Nous avons peur qu'ils soient mis de côté un jour, au profit de cette nouvelle clientèle. Allons-nous pouvoir continuer à satisfaire les pay-*

sans dans ce nouvel environnement?» Telle était l'interrogation d'un agent de ce Réseau. «*Faisons attention à ne pas nous focaliser sur le crédit*», fait remarquer Ibrahim Tiémogo, le représentant du CTA*. «*Le crédit n'est pas la panacée. Il faut en tenir compte certainement, mais il y a sans doute d'autres possibilités*».

Des alternatives à imaginer

Des initiatives salvatrices et originales, certaines OP en ont ou bien y pensent. Elles prennent la forme de captations de fonds nationaux, de prélèvements de pourcentages sur des ventes groupées ou sur des filières agricoles. Illustrations par l'exemple, avec Léon Adabouko, coordonnateur des programmes de l'Union départementale des producteurs de coton de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin. «*L'idée de prélèvement sur une filière agricole m'est venue en 1997, à une époque où le coton avait bien donné. Mon idée était de faire en sorte qu'on profite de la hausse des cours du coton pour mettre des sous de côté. Car dans la région, si les gens étaient riches individuellement, ils étaient pauvres collectivement, n'ayant pratiquement rien comme ressources.*» Après bien de péripéties, l'idée est concrétisée, de façon extrêmement simple: sur chaque kilo de coton vendu, 5 F CFA sont retenus et ainsi répartis: 2 francs pour le groupement villageois, 2 francs pour la sous-préfecture et 1 franc pour l'Union départementale. Or, à la campagne 1999-2000, le département a produit quelque 60 000 t. «*Avant de venir au présent atelier, j'ai pu faire entrer dans les caisses 32 millions sur les 60 millions de F CFA*», dévoile Léon A. qui fait un rapide calcul sur

le volume d'épargne qu'aurait pu ainsi mobiliser un département comme le Borgou, grand producteur de coton béninois: en moyenne, entre 200 000 et 250 000 t/an. «*En prélevant 1 F CFA par kilo et par campagne, énonce-t-il, cette zone de production gagnerait en moyenne 1/4 de milliard de F CFA/an. De quoi monter une banque agricole ou commerciale, au bout de quelques années!*»

Bien entendu, il existe d'autres voies de mobilisation des ressources internes comme les droits d'adhésions, cotisations annuelles, prestations de services... Pour ce qui est des deux premiers modes, la réalité témoigne souvent de difficultés dans leur collecte et la très faible importance qu'ils représentent par rapport aux besoins des OP, selon un document de synthèse élaboré par l'Inter-Réseaux sur cette question. Lancinante question de l'autofinancement dont Younoussi Boukary, vice président de l'Inter-Réseaux, a traduit le mieux, sans doute, les blocages: «*Les gens n'ont pas une vision à long terme du problème. On trouve des OP qui font de l'argent, mais ne planifient pas vraiment leur autofinancement. A mon avis, c'est le fond du problème*» ■

Crépin Hilaire Dadjo

* CESAO, Centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest, 01 BP 305 Bobo Dioulasso. Tél. 97 23 06
Email: cesao.bobo@fasonet.bf
CTA, Centre technique de coopération agricole et rurale, Pays-Bas.

Le Forum Palabre L'va de l'avant

Initié en 1998 par une dizaine d'organismes d'appui africains avec le soutien de l'Inter-Réseaux, le Forum Palabre évolue très positivement. Ainsi des représentants d'organisations paysannes sont venus rejoindre le noyau d'origine. De plus, ses activités de capitalisation d'expériences sur la structuration du milieu rural et de mise en réseau, seront désormais coordonnées par le CESAO. Pour ce faire, le Forum Palabre s'est doté d'un comité de pilotage composé de trois organismes d'appui (CESAO, Service d'appui aux initiatives locales de développement du Cameroun et ENDA-GRAF du Sénégal), ainsi que d'une Fédération de producteurs agricoles (ANOPACI de Côte d'Ivoire) et de l'Inter-Réseaux. Des organismes "points-focaux" de huit pays relaieront cet effort pour permettre à d'autres partenaires de participer à la dynamique enclenchée.



Olivier Barlet, Africultures

Internet en Afrique francophone

L'implantation d'Internet sur le continent africain s'est beaucoup développée ces dernières années. Un état des lieux par Gilles Mersadier, responsable du programme Internet de l'Inter-Réseaux.

Alors que fin 1996 seuls 11 pays sur 54 disposaient d'un accès au réseau mondial, début 2000 seuls la Somalie et le Libéria (en guerre) ne disposent pas de connexion. Tous les pays ne bénéficient cependant pas des mêmes conditions d'utilisation: les ruraux par exemple ne peuvent pas accéder facilement à l'Internet, d'autres ne peuvent pas se connecter tous les jours, ou sont limités par la vitesse de transmission, tandis qu'un certain nombre d'utilisateurs disposent de connexions fiables et rapides dans quelques capitales. Parmi les indicateurs expliquant les disparités importantes d'un pays à l'autre, nous en retiendrons trois principaux:

- **Les performances du «point national» d'accès à Internet:**

Chaque pays disposant d'un accès Internet est relié au réseau mondial par ce «point national» caractérisé par des équipements d'émission et de réception (relais satellite, point d'atterrissage d'un câble sous-marin). La quantité d'informations transmise en une seconde (la bande passante, exprimée en bit par seconde ou bps) détermine la performance des échanges d'informations (fluidité ou engorgement). Pour montrer les disparités régionales, il suffit d'indiquer que la bande passante est de 128 000 bps au Mali alors qu'elle atteint 2,128 millions de bps au Sénégal.

- **Les coûts de connexion:** Pour se connecter, il faut disposer d'une ligne téléphonique et d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI). Le coût d'une

connexion se compose de deux parties: la liaison au réseau mondial payée au FAI et la communication téléphonique (entre le «connecté» et son FAI) payée à l'opérateur des télécommunications. Les FAI ont aujourd'hui généralisé un système de forfait mensuel permettant une connexion illimitée: les tarifs varient de 15 000 à 35 000 FCFA en Afrique de l'Ouest francophone. Les communications téléphoniques interurbaines sont coûteuses: comme les FAI sont concentrés sur la capitale, les «connectés» qui résident en dehors de la zone de tarification locale de leur fournisseur sont donc très désavantagés. De nombreux pays de la région adoptent une politique tarifaire permettant de pallier cet inconvénient avec un tarif unique (proche du tarif local) s'appliquant à tout le pays et réservé aux connexions Internet (c'est le cas au Burkina Faso, au Gabon, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, au Tchad et au Togo).

- **Les caractéristiques du réseau téléphonique:** Le réseau de télécommunication national constitue un maillon fondamental de la connexion à Internet. Son déploiement plus ou moins important va permettre d'accéder facilement à une ligne téléphonique: cela se mesure par la télédensité (nombre de lignes pour 100 habitants) qui est très faible dans la région, allant de 0,16% en Guinée à 1,20% au Sénégal. La qualité du réseau téléphonique se mesure par la fiabilité de la connexion (fréquence des coupures par exemple) et par la vitesse de transmission des informations: constante et rapide sur les réseaux numériques, elle reste variable et réduite sur les réseaux analogiques qui sont encore les plus répandus dans la région.

L'importance des points d'accès publics à Internet

Mis à part l'Afrique du Sud, il n'y aurait actuellement sur le continent que 15 000 ordinateurs connectés à Internet. Ces machines sont essentiellement installées dans de grandes entreprises, des universités, des agences d'aide, des ONG et médias ayant une ampleur nationale, des hô-

tels et chez des expatriés ! Cela s'explique simplement par le coût élevé de l'équipement (matériel informatique importé et fortement taxé) et de la connexion, sans oublier la maintenance qui représente une part non négligeable du budget de fonctionnement d'un ordinateur en milieu tropical.

Faute de pouvoir assurer ces charges, la grande majorité des individus qui veulent exploiter les ressources d'Internet utilisent actuellement les services de points d'accès publics ouverts par des particuliers. En Afrique de l'Ouest francophone, ces points d'accès public se multiplient très rapidement dans les capitales et les villes secondaires importantes comme Bouaké, Bobo-Dioulasso, Saint-Louis, Kaolack, etc. Les tarifs pratiqués (de 500 à plus de 5 000 FCFA l'heure) sont conditionnés par le modèle économique (but lucratif, simple recouvrement des coûts, subventionné), le coût de la connexion nationale et le type d'organisme qui héberge ces services.

On rencontre principalement trois catégories de points d'accès public à Internet :

- Les locaux d'une petite (ou moyenne) entreprise dont la principale activité concerne au moins l'un des trois secteurs suivants : matériel informatique (vente, maintenance), téléphonie (vente de téléphone, de répondeurs, de fax), services bureautiques (saisie de documents, formation à l'utilisation des logiciels).
- Un lieu spécifique souvent appelé « cybercafé » qui permet au client de se connecter et de bénéficier de toute une gamme de services associés à l'utilisation du web et du courrier électronique (de la formation au simple conseil), au multimédia (scanner, impression en couleur, sauvegarde sur disquette), voir parfois des jeux (location de CDrom, jeux en réseau).
- Une association ou une organisation à but non lucratif qui, en plus d'activités souvent orientées vers la communication et l'information, met à disposition du public des ordinateurs installés dans ces locaux (souvent à proximité d'un centre de documentation).

En milieu rural et dans la plupart

des villes secondaires ces équipements sont encore très rares. Des projets et des initiatives sont en cours au sein de collectivités locales intéressées par ce nouveau type de service public. Mais pour que la société civile puisse effectivement accéder au réseau mondial à travers

ces points d'accès publics, les équipements devront être installés en priorité au sein d'organisations intermédiaires : sièges d'associations, de fédérations et de réseaux, centres de documentation et bibliothèques publiques, médias nationaux et régionaux ■

Internet et les médias africains

Il y a plus de 200 sites Web consacrés à l'information du continent africain, dont une centaine émane directement d'entreprises de presse disposant d'un journal ou d'une radio. Parmi ceux-ci, seuls quelques grands quotidiens anglophones d'Afrique du Sud et du Nigeria disposent d'un site web où l'actualité est « mise en ligne » dans la journée par des journalistes spécialement affectés à cette tâche. Pour le restant on constate de très grandes disparités, allant du véritable site web disposant d'une page d'accueil, de mises à jour régulières et d'archives, et montrant une certaine similitude avec la version papier (même rubriques, même contenus) – jusqu'à une simple compilation d'articles rarement actualisés.

La presse écrite nationale est la plus représentée sur Internet. Les médias anglophones dominent en termes de présence mais aussi en termes de qualité de présentation, d'accessibilité des contenus, de « navigabilité » et de gestion des archives. Mais les journaux et les radios francophones arrivent en force sur le net, particulièrement au Sénégal qui se distingue pour la qualité de ses sites « médias » (voir par exemple le site de SudOnline : <http://www.sudonline.sn>)

NTIC et développement durable : les enseignements de « BAMAKO 2000 »

A l'initiative du réseau Anaïs, la capitale malienne a accueilli en février dernier un séminaire sur *l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans les pays en développement*. L'Inter-Réseaux a participé à cette rencontre qui a rassemblé plus d'un millier de personnes venues de 48 pays du Nord et du Sud.

Les thématiques abordées en ateliers étant très variées (télé-santé, développement durable, commerce électronique et droits des citoyens), l'Inter-Réseaux s'est particulièrement intéressé au module sur l'utilisation des NTIC pour le développement durable, au cours duquel les participants ont exposé différentes façons d'exploiter ces technologies dans le cadre de leurs activités. Il en

est ressorti trois grands types d'application :

- Des supports « multimédia » (CDrom ou site web) rassemblant images, son et textes pour illustrer, capitaliser et communiquer sur un projet ou une thématique. C'est l'exemple du CDrom encyclopédique du *Programme régional des Bassins-versants du Haut Niger* (Union européenne) qui regroupe des vidéos, des photos, des cartes et plusieurs milliers de pages présentant les activités du programme.
- Des outils de communication électronique utilisés pour l'animation de réseaux d'acteurs : site web, base de données en ligne, listes de diffusion et forums électroniques. Le site Web *AfricaDev* illustre bien ce type d'application : il fédère des structures nationales d'appui au secteur artisanal

au sein d'un cadre unique de présentation. Chaque structure apporte les données spécifiques de son pays et toutes peuvent échanger entre elles des ressources utiles à l'ensemble (modules de formation, méthodologie d'appui, informations économiques régionales).

- Des systèmes d'informations géographiques combinant des statistiques socio-économiques et des cartes pour la gestion d'une commune, d'une grappe de terroirs, d'un pays, d'une région. L'exemple le plus intéressant s'applique à la gestion de terroirs villageois : une association sénégalaise (ASADE) expérimente à l'échelle d'un village, une méthode associant les responsables locaux pour la collecte et le traitement d'informations. Les cartes obtenues permettent la programmation, le suivi et l'évaluation d'activités de gestion des ressources naturelles.

En conclusion, les participants à cet atelier se sont accordés sur trois recommandations prioritaires :

- Réaliser et diffuser largement des guides méthodologiques et des

produits multimédia illustrant les applications possibles des NTIC pour le développement durable.

- Élargir et consolider des systèmes d'information et de suivi du développement durable consultables sur Internet.

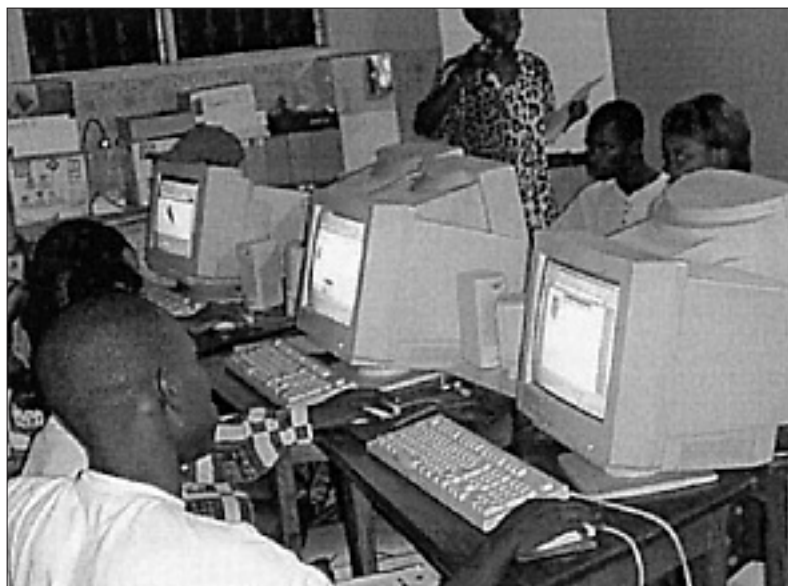
- Mettre les NTIC au service d'acteurs du développement à la base pour favoriser la collecte, la validation et l'échange d'informations de terrain.



Informations et contacts sur les sites

- Bamako 2000 : <http://www.bamako2000.org>
- Union européenne : <http://www.europa.int>
- Africadev : <http://africadev.net>
- Association Asade, Awa Sow Wade : fidgeres@sonatel.senet.net

Un compte rendu détaillé de l'atelier «NTIC et développement rural» est disponible au secrétariat de l'Inter-Réseaux auprès de Gilles Mersadier.
Email : gilles.mersadier@inter-reseaux.org



Ondev. Bénin

SOURCES

MFI, agence multimédia, fiche n° 114, février 2000. <http://www.rfi.fr>
 African Internet Status, Mike Jensen, mai 2000.
<http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>
 Barriers to Telecenter Implementations in Sub-Saharan Africa, Hani Shakeel, mai 2000.
<http://www.ksg.harvard.edu>

P@ssDev

Une passerelle vers les ressources documentaires sur le développement rural en Afrique

En Afrique francophone, les acteurs engagés professionnellement dans le développement rural expriment des attentes en termes :

- d'accès aux connaissances stratégiques permettant de mieux faire face aux mutations économiques, politiques et institutionnelles.
- de communication en réseau pour échanger des expériences et valoriser leurs activités.

À travers Internet et la communication électronique, il est aujourd'hui possible de répondre en partie à ces besoins. Un effort reste cependant à faire pour améliorer l'utilisation de ces nouveaux outils, créer des contenus et mieux exploiter les sources d'informations existantes. C'est dans cette optique que l'Inter-Réseaux a conçu le projet P@ssDev, avec l'appui du ministère français des Affaires étrangères.

Au cœur de ce projet, le site web P@ssDev permettra d'orienter les internautes vers des sources d'information tout en leur fournissant au préalable une description et des commentaires sur leur « destination ». L'utilisateur aura accès à trois types de ressources :

- Des organisations qui diffusent des informations et des connaissances sur le développement rural, en indiquant pour chacune les supports et les circuits de diffusion, les secteurs d'activités, le public spécifique et des informations pratiques permettant d'accéder aux services proposés.

Des sites web spécialisés ou généralistes présentés dans un répertoire régulièrement actualisé décrivant leur architecture et le type de contenus dont ils disposent.

- Des documents électroniques (documents en lignes ou à télécharger, listes de diffusion, forum, CDROM), présentés par un commentaire afin que l'utilisateur puisse en évaluer le contenu.

- Une veille documentaire mettra l'accent sur des thèmes intéressants les membres de l'Inter-Réseaux et des forums seront périodiquement organisés sur ces sujets. Le site P@ssDev permettra aussi de renforcer les capacités des utilisateurs à tirer parti des nouvelles technologies en recensant les ressources pédagogiques en ligne, en facilitant la formation « à distance » aux outils de communication (gestion du courrier et de listes de diffusion) et à l'édition électronique (création et administration de pages web). L'animation de ce projet associera également une dizaine d'organismes africains impliqués dans le développement rural : fédérations d'organisations de producteurs, opérateurs et ONG dans les domaines de la formation et de l'information.

Une vingtaine de participants au Forum Palabre ont bénéficié de deux jours d'initiation au fonctionnement d'Internet à l'initiative de Gilles Mersadier dans le cadre du programme P@sdev. Cette session leur a permis d'examiner des applications répondant à leurs besoins et de découvrir une sélection de sources d'informations sur le développement rural en naviguant sur Internet grâce aux ordinateurs connectés d'un cybercafé du centre ville.

QUELS THÈMES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL ?

À partir de vos réponses à l'appel que nous avons lancé sur les thématiques des nouveaux groupes de travail, le bureau de l'Inter-Réseaux a dégagé quelques pistes de réflexion. Mais de nombreuses préoccupations ont émergé de la soixantaine de réponses reçues.

Quatre cents membres de l'Inter-Réseaux avaient été directement sollicités, en plus des lecteurs de *Grain de sel*, pour nous faire part de thèmes qu'ils aimeraient voir traiter en groupe de travail, selon leurs activités et leurs centres d'intérêt. De la diversité des réponses, se détachent trois grandes orientations que nous développons ci-après. Un précision toutefois : les thèmes déjà traités par l'Inter-Réseaux n'ont pas été repris (appui aux OP, financement des exploitations agricoles, etc.).

S'agissant de **questions globales**, non directement liées au développement rural mais ayant des incidences sur le devenir du secteur rural du Sud, vous êtes nombreux à vouloir mieux comprendre, par exemple, les incidences des négociations commerciales actuelles (OMC) et des grandes questions environnementales (OGM, suivi des conventions internationales) et leur impact sur les réalités locales. Les questions concernant la démocratie ou le renforcement de la société civile reviennent également. Ces interrogations importantes pourront faire l'objet d'un traitement spécifique dans *Grain de sel*, afin que vous puissiez disposer de quelques points de repère.

Ont été également évoquées, des questions traitant plus spécifiquement de **pratiques et méthodes d'interventions**, comme par exemple :

- **La lutte contre la pauvreté** : on en parle beaucoup mais quelles perceptions en ont les acteurs locaux et quelles conséquences concrètes en tirer sur les pratiques de développement ?
- **La coopération décentralisée** de société civile à société civile est-elle une voie prometteuse ?
- **L'autonomie des acteurs locaux** dans la relation de coopération est-elle possible ?
- **L'expertise** du nord favorise-t-elle réellement l'émergence d'une l'expertise au sud ?
- **Comment réformer l'éducation et la formation rurale** pour faire face aux défis actuels ?

L'utilisation de certains outils illustre également les préoccupations exprimées, tel **les nouvelles technologies** et leur appropriation par les acteurs locaux aussi bien que les approches participatives et méthodes d'évaluation.

Priorité aux évolutions du monde rural

Le plus gros de la demande s'oriente cependant vers des sujets très concrètement liés à des évolutions actuellement perceptibles dans les pays en développement. Il s'agit en particulier de :

- **La gestion des ressources naturelles**, avec un éclairage sur la gestion des conflits et les relations de décentralisation.

- **La décentralisation** qui fait l'objet d'un intérêt assez marqué avec, en particulier, la multiplication des acteurs locaux, parfois concurrents, qu'elle entraîne et les opportunités qu'elle offre.

- **L'analyse du fonctionnement des filières agricoles** proposée sous ses aspects techniques (production, approvisionnement en intrants, stockage, commercialisation) mais aussi à travers des mécanismes plus globaux et institutionnels (formation des prix, concertation entre producteurs et secteur privé, privatisation).

- **La transformation agro-alimentaire** mais aussi une réflexion plus large sur **les activités non agricoles** (diversification des revenus en zone rurale) sont également sollicitées en point d'orgue à une discussion sur la modernisation de l'agriculture.

Enfin, quelques propositions suggèrent de s'intéresser à **l'évolution de l'agriculture péri-urbaine** pour mieux saisir les problèmes se posant en termes de foncier et de mesures d'accompagnement.

Le thème de **l'agriculture familiale** recueille de nombreux suffrages, en particulier dans des perspectives telles que la libéralisation, le développement d'entreprises agricoles, les OGM, la biodiversité. Si certains souhaitent voir le débat se porter sur les incidences des choix de politique agricole sur les formes d'agricultures locales, d'autres privilégient en revanche la question de nouvelles formes d'appuis et de conseils à apporter aux exploitations agricoles.

On le voit, le travail du bureau de l'Inter-Réseaux de synthétiser toutes ces attentes afin d'y répondre le mieux possible n'a pas été aisé. Ce résumé est cependant suffisamment transversal pour que plusieurs des préoccupations

pations exprimées s'y trouvent illustrées. En voici les éléments essentiels.

Dans la plupart des pays du Sud, on constate un accroissement des inégalités en milieu rural. Même dans les régions à fort potentiel, le développement de l'agriculture ne profite pas à tous: quel sera alors le devenir de ceux qui ne pourront plus vivre de l'activité agricole? De même constate-t-on la coexistence de plusieurs formes d'agriculture qui ne sont pas forcément à opposer: une agriculture paysanne, vouée, selon certains, à disparaître ou à évoluer en se modernisant et une agriculture à base de capitaux avec une logique d'entreprise, l'agriculture familiale dominant en nombre: 95 % des agriculteurs de la planète.

Cerner les conditions de compétitivité de l'agriculture familiale dans une économie mondialisée

Les accords internationaux rendent plus difficile la mise en place de politiques de soutien à l'agriculture: quels leviers d'action restent-ils pour les États et les organisations paysannes qui font pression sur lui? Les enjeux internationaux également pèsent de plus en plus fortement sur l'évolution des pays en développement. D'où une implication croissante des acteurs de la société civile dans les négociations liées à ces enjeux.

Comment les représentants du secteur rural participent-ils à ces négociations? Quelle perception ont-ils des processus en cours et comment en parlent-ils? Comment s'informent-ils? Comment percevoir au mieux, l'impact sur le monde rural, de phénomènes globaux tels que la mondialisation, les OGM, l'évolution du commerce ou encore les évolutions technologiques. Autant d'éléments qui peuvent aider à concevoir des politiques d'accompagnement mieux adaptées.

Car l'enjeu est bien de concevoir et d'appliquer des politiques différenciées capables de dessiner un avenir dans ou hors l'agriculture, pour le plus grand nombre de ruraux et avec un souci d'équité et d'aménagement du territoire. Le plus souvent, les choix ne sont pas déterminés et encore moins débattus: ainsi les appuis vers l'agriculture favorisent de fait certains types d'exploitations au détriment d'autres. Comment rendre ces options plus visibles et les intégrer à un véritable débat de société?

Ce qui pose la question de la nature des appuis au secteur agricole. Si l'accès aux intrants et l'organisation des marchés sont perçus comme des priorités, la

vulgarisation agricole doit évoluer. Comment passer de conseils standardisés à une forme mieux adaptée à la demande des agriculteurs? Les appuis aux exploitations les mieux positionnées peuvent-ils avoir un effet d'entraînement sur les autres? Une vision controversée, certains estimant que la modernisation de l'agriculture entraînerait plutôt un accroissement des laissés pour comptes. Aujourd'hui l'agriculture ne se résume pas au seul développement de la productivité. Il s'agit de définir, dans le cadre d'un dialogue social et politique, les grandes fonctions qu'elle doit assumer (production en quantité et qualité suffisantes, gestion des ressources naturelles, emploi) et d'en tirer les mesures nécessaires à l'amélioration de ces fonctions.

La productivité des agricultures du Sud doit se combiner avec une gestion durable des ressources naturelles et de la fertilité, tout comme la maîtrise du poids démographique, l'aménagement du territoire et l'emploi. La pression foncière est de plus en plus ressentie comme source de conflits. La décentralisation en cours dans de nombreux pays ouvre des perspectives nouvelles tout en posant la question de la répartition des rôles entre les nouvelles collectivités territoriales et les autres acteurs locaux ■

Denis Pesche

EN BREF

Visite de deux leaders paysans à l'Inter-Réseaux

Moussa Para Diallo, Président de la Fédération des paysans du Fouta en Guinée, a repris son bâton de pèlerin pour sensibiliser quelques bailleurs du Nord à la construction de la route Labé (très active dans la production guinéenne de pommes de terre, tomates et oignons) -Tambacounda au Sénégal. Un tel axe permettrait un meilleur écoulement des produits vers plusieurs pays de la sous région.

Abdallah Abouacac des Comores, représentant du syndicat des producteurs de vanille, de retour d'une réunion de la FIPA tenue en juin en Allemagne, s'est arrêté à Paris pour s'informer des opportunités du marché français. Les producteurs aimeraient intervenir directement dans la commercialisation de leur vanille pour être moins dépendants des intermédiaires qui en contrôlent l'exportation et dont ils ne tirent que de faibles revenus.

Dans les mois qui viennent, l'Inter-Réseaux approfondira la consultation de ses membres et personnes ressources, sur ces idées-forces.

Vos réactions nous seront donc très utiles pour y dégager de futurs thèmes de travail.

À vous de nous faire partager vos expériences et analyses sur les transformations locales que vous observez.

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Parmi les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs du Sud, le manque de produits financiers adaptés à leurs besoins constitue un défi majeur. C'est l'objet de la réflexion entamée en décembre dernier par le nouveau groupe de travail animé par Christine Jallais qui nous en présente un premier bilan.

Tout d'abord, pour faciliter l'interactivité des travaux entre les participants situés dans des zones géographiquement éloignées, outre l'animatrice basée à Paris, deux petites antennes de travail ont été suscitées: en Côte d'Ivoire sous la responsabilité de l'ANOPACI (Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire)¹ et au Sénégal en collaboration avec l'ONG AQUADEV (Association belge spécialisée dans la microfinance et représentée dans différents pays d'Afrique de l'ouest)². Elles ont déjà tenu chacune une réunion, auxquelles ont participé des représentants de l'État, de bailleurs et d'institutions financières, des chercheurs, des opérateurs de programme de développement,

des bureaux d'études, et bien sûr des paysans.

Trois réunions-débats ont par ailleurs été organisées au siège de l'Inter-Réseaux, entre décembre 1999 et mai 2000, autour d'études de cas respectivement présentées par: Claude Falgon de Horus Banques et finances pour *Le financement de l'agriculture en Côte d'Ivoire*, Jean-Hervé Fraslín de FERT (Formations pour l'épanouissement et le renouveau de la terre) pour *Les caisses CECAM à Madagascar*, Renée Chao-Bérouff du Centre international pour le développement et la recherche pour *Le marché financier rural au Mali*, Christophe Lebègue du Comité français pour la solidarité internationale et André Chomel de la Fondation du

Crédit Coopératif pour *Kafo-jiginew*.

Le parti pris retenu par le groupe de travail a été d'orienter sa réflexion sur le crédit agricole formel (banques commerciales, banques de développement agricole, volets crédit de projets, systèmes financiers décentralisés, crédits de filières, circuits commerciaux privés) plutôt que sur l'autofinancement des paysans, les subventions d'État ou le financement informel (tontines, usuriers...).

Sécuriser le crédit

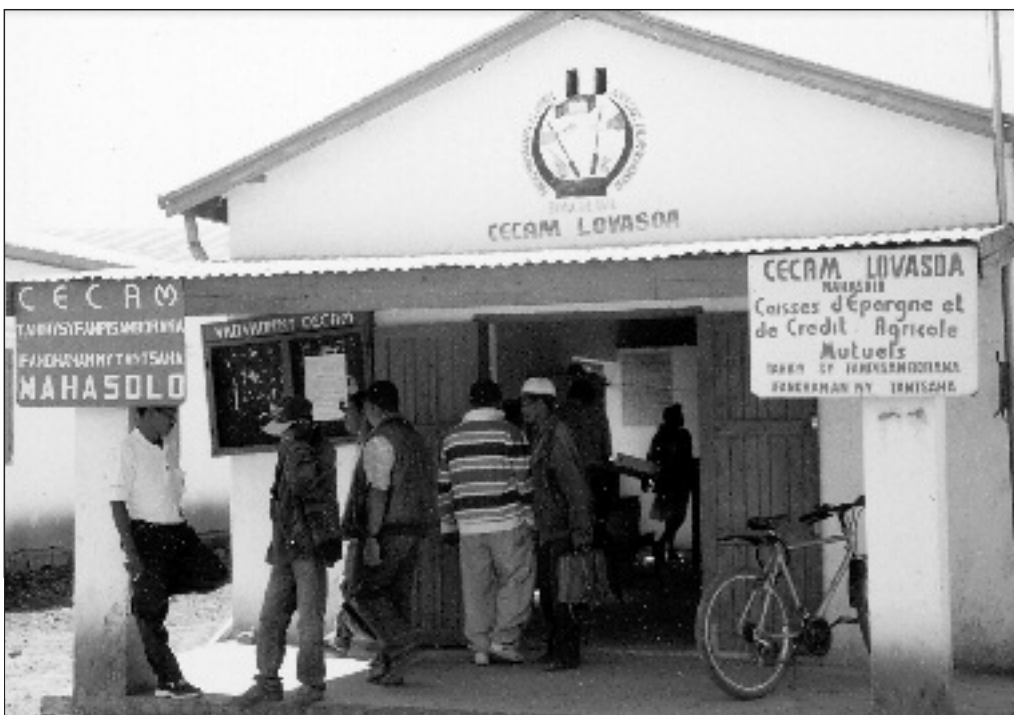
L'agriculture reste un domaine perçu par le secteur financier comme à haut risque, d'où la tendance à y surévaluer les risques de non remboursement en pratiquant des taux d'intérêts élevés dans l'attribution de crédits. La restauration d'une relation de confiance entre banquiers et paysans pourrait donc passer par:

La mise en place de dispositifs d'appui technique et d'aide à la gestion de l'exploitation par les OP (conseil agricole aux adhérents) et par l'état (vulgarisation nationale) afin de permettre aux producteurs d'améliorer leurs performances, donc leurs revenus et leurs capacités de remboursement.

L'instauration de formations et d'échanges sur les spécificités de chaque partenaire pour que les paysans saisissent mieux les modalités de fonctionnement des institutions de financement et que les agents de crédit «mettent enfin le pied sur les parcelles des paysans pour connaître le métier d'agriculteur»!

L'expérimentation d'outils de sécurisation, tels les assurances agricoles, les sociétés de caution mutuelle gérées par des professionnels qui sélectionnent les bénéficiaires de crédits et apportent leur caution sur une partie des encours ou encore les Fonds de garantie qui permettent aux banques de se rembourser en cas de défaillance des emprunteurs. Cette dernière

Caisse d'épargne à Madagascar



formule reste toutefois controversée, les organismes prêteurs instruisant parfois des dossiers sans s'assurer de la solvabilité des demandeurs, sachant que le Fonds les remboursera de toute façon.

Développer les crédits à moyen et long terme

Ce type de crédit finance essentiellement la culture attelée, l'augmentation des surfaces cultivées et les prestations de services permises par cette technique garantissant un revenu généralement suffisant pour rembourser des emprunts. La rareté des crédits à moyen terme s'explique en partie par le manque de ressources et la friabilité des institutions de financement. Les Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel de Madagascar (CECAM) ou la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin (FECECAM) ont par exemple pris l'initiative de réserver environ 20 % de leur encours de crédits à ce type de produits, pour constituer des systèmes financiers destinés à minimiser les risques d'impayés. Ainsi, la FECECAM s'est liée à la filière coton en prélevant les annuités de crédit sur la vente du coton et en utilisant la caution solidaire des groupements. Quant aux CECAM, elles utilisent un système de location-vente mutualiste qui leur permet de saisir, restaurer et revendre le matériel des paysans insolvable dans la mesure où le réseau reste propriétaire des biens acquis à crédit jusqu'au paiement de la dernière annuité.

On peut aussi jouer la complémentarité entre institutions financières. La majorité des crédits accordés au secteur agricole sont des crédits fournisseurs (avance en engrais, pesticides et semences). Mais pour servir plus efficacement le monde rural, les institutions bancaires pourraient par exemple instaurer des partenariats à l'image de ceux liant les systèmes de micro-crédits à la Banque nationale de développement agricole du Mali. En consacrant 10 % de son portefeuille d'encours de crédit à leur refinancement, la BNDA peut en effet accorder des prêts à des filières et zones géographiques qu'elle ne pourrait atteindre sans l'intermédiaire de ces ins-

titutions qui, de leur côté, utilisent une partie des fonds fournis pour mener une politique plus audacieuse de transformation de l'épargne en crédit à moyen terme.

L'implication des OP dans les processus de financement est aussi une donnée essentielle. Selon qu'elles sont attachées à des filières (coton, cacao, café), à vocation généraliste (liée çà un territoire plutôt qu'à une production), ou d'envergure nationale (du type CNCR au Sénégal ou ANOPACI de Côte d'Ivoire), les OP peuvent contribuer à un meilleur financement de l'agriculture sans forcément se positionner en offreurs de crédits. À titre d'exemple, l'OP 'FIFATA' de Madagascar a contribué au succès du réseau CECAM :

- en proposant des formations aux bénéficiaires de crédits CECAM;
- en participant à la conception de produits financiers répondant aux spécificités agricoles en termes de valeur, de garantie et de calendrier de remboursement.

Concernant l'instruction et le suivi des dossiers, la participation des OP ne doit pas se limiter à un rôle de policier chargé de résoudre (à la place des banques) les problèmes de recouvrement des impayés comme cela est souvent le cas au sein de groupements de producteurs de coton. Si elles en ont les moyens, les OP peuvent fournir à leurs adhérents un appui technique et à la gestion, pour permettre aux paysans et aux institutions financières, de juger plus objectivement de la pertinence des prêts sollicités.

Mais, pour remplir leur principale mission, à savoir la défense des intérêts paysans, les OP devraient être représentées dans les assemblées et conseils d'administration des institutions financières. Ce qui pourrait se faire par le biais d'une participation à leur capital, ainsi que l'illustre le cas de la Fédération des ONG sénégalaises (FONGS) qui possède des parts sociales de la Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal. Pourrait également être retenue l'idée d'un Fonds de garantie paritaire géré conjointement par les OP et les institutions de financement. Aujourd'hui limité par le manque de ressources des OP, ce type d'engagement per-

mettrait, à terme, aux producteurs de négocier plus facilement avec les institutions de financement.

Impliquer l'État dans le financement du secteur agricole

L'expérience montre que l'état, avec l'appui des bailleurs de fonds, a joué et peut encore jouer un rôle déterminant dans le financement de l'agriculture en menant des actions :

- **Financières** : constitution de Fonds de garantie, fiscalité spécifique pour les opérateurs intervenant dans le financement de l'agriculture, attribution de ligne de refinancement à taux préférentiels, bonification des taux d'intérêt, appui au développement de centres de gestion.
- **Réglementaires** : coordination du secteur financier; mise en place de textes juridiques pour faire pression sur les mauvais payeurs et protéger les emprunteurs des faillites ou malversations des prêteurs.

Certaines de ces interventions sont cependant rendues délicates par l'absence de politique agricole clairement définie sur le long terme.

Les discussions à l'intérieur du groupe de travail n'ont cependant pas été que linéaires. Ainsi pour le consultant sénégalais Souleymane Diouf, focaliser l'attention uniquement sur le crédit agricole peut être dangereux car le crédit n'est qu'un moteur 'inégalitaire' du développement de l'agriculture. Il ne s'adresse pas à tous. Autant il peut être bénéfique aux entrepreneurs agricoles (issus ou non du milieu rural) aptes à l'utiliser, autant il peut être destructeur pour des villageois imprudents qui risquent de s'endetter au point de perdre leurs biens et leurs terres mis en garantie. Pour lui, «*les paysans sont livrés au système de crédit dans la mesure où les institutions financières ne leur autorisent aucun droit à l'échec dans un environnement où rien ne les prédispose au succès*». La discussion reste donc ouverte ■

Si ce thème vous intéresse, faites-nous part de vos réflexions et de votre expérience sur les voies à explorer en matière de financement du monde rural.

1. ANOPACI : Séraphin Biatchon : popa@afnet.net
2. AQUADEV : Daouda Sakho : daouda@enda.sn

OÙ EN EST LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉVALUATION DE L'APPUI AUX OP ?

Son animateur, Daouda Diagne, nous en fait le point.

Initiée depuis 1998 par l'Inter-Réseaux, cette réflexion répond à trois attentes: celle des institutions d'appui qui recherchent des outils de suivi-évaluation, celles des financeurs qui souhaitent innover dans leur façon de commanditer des évaluations, et celle de certaines OP notamment les fédérations, qui souhaitent disposer de méthodes d'auto-évaluation.

L'Inter-Réseaux a accueilli cinq ateliers ont été organisés à l'Inter-Réseaux en 1998 et 1999, sur des évaluations menées au Niger, en Guinée, à Madagascar, au Mali et en Côte d'Ivoire. Un groupe de discussion par courrier électronique (Eval-op) a démarré récemment et des réunions locales sont en préparation au Bénin, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Burkina Faso et au Mali. Une synthèse d'étape des travaux a été publiée en décembre dernier. Et un atelier final est prévu au Bénin pour le dernier trimestre de l'année 2000.

Dans leur forme actuelle, les évaluations de programmes d'appui aux OP sont souvent menées à l'initiative des partenaires financiers. Ces évaluations suscitent beaucoup de controverses quant à leur finalité et aux méthodes utilisées. Aujourd'hui, le contexte de mutations dans lequel se situent les OP, exige des adaptations (acquérir de nouvelles compétences, asseoir une représentativité, améliorer les services rendus aux membres). En conséquence, nombre d'intervenants recherchent «un appui-accompagnement» plus innovant et responsabilisant que l'appui classique.

Arriver à faire ressortir l'apport d'un programme sur la vie d'une OP demande qu'on puisse évaluer la démarche utilisée et le changement induit par ce programme. Quels sont les critères et indicateurs permettant de mesurer les avancées de l'OP imputables à cet accompagnement? Par ailleurs, un processus d'accompagnement sous-entend un partenariat induisant des pratiques plus collectives dans le montage des programmes et dans leur évaluation. Sur le plan méthodologique, cela signifie prendre en compte et concilier les intérêts de plusieurs acteurs. Cette approche nouvelle exige une capacité à construire ensemble une évaluation dans laquelle ce n'est pas la vision d'une partie des acteurs qui est prédominante. Mais retrouve-t-on cette innovation dans la manière d'évaluer ces programmes?

L'utilité d'une évaluation n'est pas remise en cause, même si on peut regretter qu'elle soit trop souvent «conditionnée à l'attribution de fonds pour la poursuite d'un programme». Par contre, il apparaît que la finalité affichée par les évaluations n'est pas toujours la finalité réelle. On peut citer par exemple les évaluations externes aux buts in-

avoués qui ne sont que «des alibis pour arrêter un programme». Les intérêts d'une catégorie d'acteurs priment alors que divers acteurs sont concernés. L'enjeu est ici d'arriver à faire d'un souhait une réalité: «l'évaluation peut et doit être utile aux différents acteurs: commanditaires, structures d'appui et OP». Ce qui oblige d'être novateur quant aux méthodes utilisées dans le déroulement de l'évaluation à savoir: préparation, conduite et valorisation des résultats.

La préparation: une étape déterminante

• **Élaboration des termes de références (TDR).** Les TDR représentent le document de base de l'évaluation. Il arrive que leur contenu ne soit pas en adéquation avec la réalité, provoquant «un grand écart de l'évaluateur» pris en contradiction entre un document de référence et la réalité du terrain. L'idée d'une charte de qualité des TDR précisant un minimum de principes est de plus en plus défendue. Parmi ces principes, on peut citer la négociation entre acteurs pour l'élabora-

Quelques axes méthodologiques

1. **Définition de la finalité de l'évaluation** (pourquoi on évalue?), de la nature de l'objet à évaluer (l'OP ou l'appui?), et du type d'évaluation (auto-évaluation, évaluation externe, etc.).
2. **Préparation de l'évaluation** (élaboration des TDR, choix de l'équipe d'évaluation).
3. **Élaboration d'un référentiel** (missions et fonctions à évaluer, critères et indicateurs, échelle de valeur, modes d'appréciation, méthode de collecte; validation).
4. **Conduite de l'évaluation.**
5. **Résultats** (restitution, impact, valorisation).

tion des TDR et la nécessité de retenir des critères évaluable.

• Évaluer l'OP ou évaluer l'appui ?

Il est important de «distinguer l'évaluation de l'appui de l'évaluation de l'OP». Cette clarification permet d'éviter l'amalgame et d'affecter à un appui extérieur des acquis qui lui sont antérieurs et qui relèvent uniquement des OP. On peut aussi «distinguer les différentes fonctions et missions à évaluer» (mission de représentation, fonctions économiques, syndicales, etc.).

• **Plusieurs types d'évaluation sont à distinguer**, en fonction du commanditaire, du moment de l'évaluation par rapport au déroulement du programme d'appui et enfin, en fonction de l'objet évalué. On a ainsi :

- l'évaluation externe et l'auto évaluation;
- l'évaluation ex ante (avant); le suivi-évaluation; et l'évaluation ex post (après le programme);
- l'évaluation opérationnelle (les actions); l'évaluation institutionnelle (la démarche); et l'évaluation de l'impact.

Il ne s'agit pas de comparer différents types d'évaluations pour voir lequel est le plus adapté ou le plus efficace. Si on se place du côté de l'OP, l'auto évaluation peut être considérée comme «un miroir dans lequel on accepte de se regarder». L'image renvoyée peut comporter une part de subjectivité et sur ce point «l'œil externe» peut être intéressant. Mais quelle que soit l'option retenue, procéder à «des évaluations multifacettes» peut permettre d'associer les bénéficiaires, ce qui inscrit l'évaluation dans une véritable démarche d'accompagnement. On peut ainsi combiner une auto évaluation et une évaluation externe, faire de l'auto évaluation assistée, utiliser l'auto évaluation pour élaborer un outil de suivi évaluation, etc.

• **Des critères et indicateurs pertinents**: dans les évaluations, on privilégie généralement les aspects économiques plus facilement mesurables tandis que les aspects sociaux sont minimisés. Pour certains, le social et le qualitatif sont mesurables et quantifiables, encore faut-il arriver à déterminer des critères et des indicateurs pertinents. Les enjeux sont pourtant là, car les OP veulent arriver à maîtriser leur évolution et il leur faudra pour cela mesurer leur avancée et prendre les décisions stratégiques qui en découlent. Avec l'auto-évaluation, les bénéficiaires sont plus à même d'élaborer des critères reflétant leur vécu.

La conduite de l'évaluation

On peut situer l'évaluateur dans un ensemble de stratégies de défenses et d'influences des différents groupes. Il est «en interface entre différents acteurs» et court souvent le risque d'être perçu comme «un agent du bailleur» envoyé pour un contrôle. Il doit jouer un rôle de médiateur en conciliant les attentes des différents acteurs, ce qui nécessite une capacité de médiation, et une éthique personnelle. Il peut ainsi contribuer à dédramatiser l'évaluation afin qu'elle soit acceptée comme un critère de transparence. Une possibilité serait de constituer des «équipes multidisciplinaires» (économie, sciences sociales, etc.) et «mixtes» (évaluateurs du Nord et du Sud).

Les résultats de l'évaluation doivent rendre compte de l'impact du programme sur les OP et sur l'équipe d'exécution du programme. Les effets induits de l'appui, au lieu d'être négligés, pourraient être mieux mis en évidence. L'évaluation peut avoir aussi un impact négatif (déstabilisation de la structure d'appui face aux OP) ou positif (servir d'outil d'aide à la décision) et il est bon d'en tenir compte. De même, il importe que les résultats soient utiles à tous les acteurs et pas seulement au commanditaire. D'où la question de la propriété et de la confidentialité des résultats car l'appropriation par les acteurs est conditionnée par l'accès aux résultats.

L'évaluation externe est souvent l'outil d'un seul acteur qui détermine ses propres critères et indicateurs. Il s'agit maintenant de voir comment elle peut devenir l'outil de tous les acteurs. En somme, le défi est d'arriver à faire de l'évaluation un réel moment de négociation entre acteurs du Nord et du Sud pour qu'elle s'inscrive dans un processus d'accompagnement innovant ■

Un groupe de discussion sur Internet?

Lancé depuis juin 2000, le groupe de discussion sur Internet baptisé **Eval-op** comptait déjà à la mi-juillet, 96 inscrits de 14 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal, Allemagne, Belgique, France, Italie, Suisse, Canada, États-Unis). On y remarque aussi une grande diversité institutionnelle: bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, MAE, etc.); Coopération internationale (FAO, Club du Sahel, etc.); Recherche (CIRAD); ONG, OP, consultants indépendants, journalistes, etc.

Pour participer au débat, il suffit de vous inscrire:

• Par courrier électronique en envoyant un message vide à l'adresse suivante:

eval-op-subscribe@egroups.fr

• Par l'adresse du site: <http://www.egroups.fr/group/eval-op>

Si vous ne disposez pas d'adresse électronique, vous pouvez nous adresser vos documents et témoignages par la poste.

Pour participer aux ateliers

Toutes propositions de participation au Nord et au Sud sont les bienvenues. Au Sud, les personnes intéressées peuvent prendre l'initiative d'organiser des réunions locales. Contacter l'animateur Daouda Diagne à l'Inter-Réseaux:

Tél. 33 (0)1 42 46 22 14

Email : daouda.diagne@inter-reseaux.org

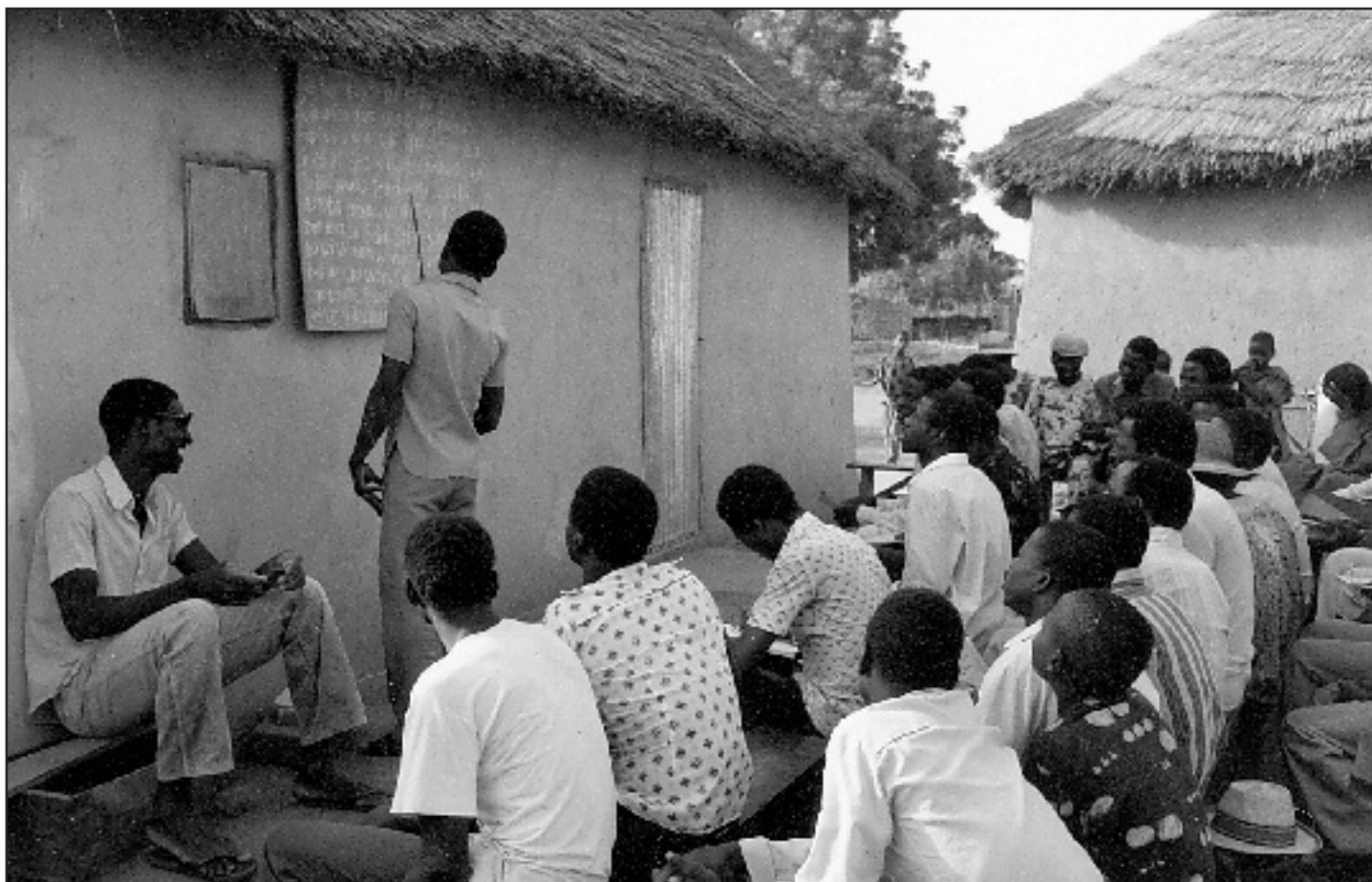
Les supports du débat

• **Un mini site web** sur l'évaluation :

<http://www.inter-reseaux.org/themes/OPR3.html>

met à votre disposition toutes les informations sur les travaux du groupe. Les documents sont téléchargeables, mais nous pouvons aussi vous les transmettre en fichiers attachés.

• **Eval-Infos**, la lettre d'information mensuelle diffusée aux membres du groupe par courrier électronique ou postal depuis ce mois de juillet.



Alphabétisation: quelles approches pour les OP et les producteurs?

Le problème de l'alphabétisation est d'une grande actualité en milieu rural en Afrique subsaharienne. Un praticien, Alain Bonnassieux, nous parle des offres et des attentes en la matière.

De nombreuses structures de développement ont un volet alphabétisation dans leurs activités. C'est une composante des programmes de lutte contre la pauvreté. Dans des villages, on voit fréquemment des adultes se cotiser et faire appel à un instituteur, un ancien élève pour apprendre à lire et à écrire lors de cours du soir.

Les demandes d'alphabétisation s'inscrivent dans un contexte général de progres-

sion limitée de la scolarisation, voire de stagnation ou de régression de celle-ci dans plusieurs pays. C'est dans les zones excentrées, dépourvues d'infrastructures où le revenu moyen est plus faible que les taux d'alphabétisation sont plus bas. Certaines catégories de la population sont moins alphabétisées que d'autres: femmes et éleveurs notamment. Même, dans les zones où la scolarisation s'est développée, on constate un retour de l'analphabétisme chez des anciens élèves qui n'ont pas l'occasion de pratiquer les quelques connaissances acquises à l'école.

Les structures étatiques ou para-étatiques chargées, dans les pays d'Afrique francophone, de mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation à grande échelle, ont aujourd'hui des moyens limités. Leur efficacité, du fait de la lourdeur des dispositifs en place, a été souvent contestée. Leurs inter-

ventions portent de plus en plus sur des appuis à la conception des programmes, de matériel didactique, la formation des formateurs et l'évaluation des activités. La réalisation des actions d'alphabétisation est confiée plutôt à des opérateurs privés: ONG, prestataires. Leur rémunération vient en grande partie des financements que les agences de développement et ONG internationales mettent à la disposition des formations en faveur des organisations professionnelles.

Ces opérateurs doivent répondre, sans toujours en avoir les capacités, à une demande croissante qui émane:

- des structures de développement et des organisations professionnelles qui veulent que les producteurs prennent en charge des fonctions d'organisation, de gestion ou de vulgarisation dans un contexte de désengagement de l'État;

– des populations elles-mêmes qui demandent à s’alphabétiser pour accéder à des connaissances techniques, améliorer leurs conditions de vie, communiquer avec l’extérieur et s’insérer dans l’environnement lettré.

Les approches utilisées varient en fonction des demandes exprimées tant par les structures de développement que par les groupes qui souhaitent se former. En ce qui concerne l’alphabétisation au sein des organisations paysannes, les méthodologies qui sont utilisées sont fortement influencées par des modèles construits dans le cadre d’une longue expérience d’alphabétisation fonctionnelle.

Une alphabétisation spécifiques

Le problème du choix d’une approche d’alphabétisation adaptée à l’évolution des organisations des paysannes et du monde rural s’est posé à peine une décennie après l’indépendance des pays africains. Dans les années soixante, les programmes d’alphabétisation de type classique fondés seulement sur l’apprentissage de la lecture-écriture ont eu un impact très limité. Conçus sans tenir compte des préoccupations des bénéficiaires, ils suscitaient peu d’intérêt dans des milieux où l’oralité et l’observation priment dans la communication et la transmission des connaissances. De plus, l’usage du français comme langue d’alphabétisation dans des sociétés qui ne le parlaient pas, contribuait à allonger et compliquer les processus d’apprentissage. Aussi, une réflexion s’est développée au cours des années soixante-dix sur la conception de programmes fonctionnels en langues nationales. Elle a eu lieu à une période où de nombreux responsables d’organisations paysannes remettaient en cause la mainmise des encadreurs des services para-étatique et étatiques sur les opérations de commercialisation primaire de leurs productions à cause des malversations qui se produisaient. Par exemple, la pesée des produits était fréquemment entachée d’irrégularités que favorisait l’analphabétisme des producteurs.

Dans ce contexte, des programmes d’alphabétisation fonctionnels en langues nationales ont été mis au point. L’objectif principal était de doter les membres des OP de capacités en gestion leur permettant d’effectuer des tâches assurées jusque-là par l’encadrement. Leur contenu se caractérisait par une articulation étroite entre les

apprentissages en lecture-écriture et calcul et les apprentissages en gestion. Cette liaison se faisait soit directement pendant la phase d’alphabétisation, soit après, lors de formations consacrées en particulier à la tenue de fiches de gestion. Les sessions d’alphabétisation organisées pour les OP ont été souvent intensives et sélectives pour maximiser leur efficacité.

L’impact de plusieurs de ces programmes a entraîné une forte extension des activités d’alphabétisation. Par exemple, dans la province du Borgou au Bénin, le nombre des paysans qui ont souhaité s’alphabétiser a beaucoup progressé avec la mise au point d’une méthode d’alphabétisation rapide qui a permis aux membres des OP de contrôler les opérations de pesée du coton. Au Mali, la CMDT a lié le transfert d’activités au sein des associations villageoises à la constitution d’un noyau de paysans alphabétisés. Les équipes techniques formées de néo-alphabètes qui ont été constituées ont non seulement pu réaliser les opérations primaires de commercialisation du coton, mais s’impliquer dans des actions de vulgarisation et faire des relevés statistiques. La prise en charge par les AV de ces fonctions a beaucoup contribué à l’augmentation de la production et la modernisation des villages. Les ristournes liées au transfert de fonctions aux néo-alphabètes ont été réinvesties dans des réalisations communautaires. L’expérience malienne a fait tâche d’huile. La CIDT s’en est inspirée pour monter son programme d’alphabétisation dans les zones cotonnières du nord de la Côte d’Ivoire en 1995.

Dans un contexte de désengagement de l’État, il y a eu une multiplication des programmes d’alphabétisation destinés à permettre aux organisations rurales de réaliser des activités économiques ou sociales : approvisionnements en intrants, gestion de dépôts de produits vétérinaires, coopérative d’épargne et de crédit, centre de santé communautaire. Le fait que les postes de trésorier, de comptable, de magasinier, de gérant, de secrétaire, de vendeur aient été confiés à des alphabétisés a incontestablement contribué à dynamiser les organisations coopératives. Les outils de gestion qu’ils ont tenus ont permis de mieux suivre les approvisionnements et les ventes de produits, la récupération des crédits. Cela a contribué à améliorer l’organisation et le contrôle des transactions entre les organisations professionnelles et leurs partenaires.

Mais, le transfert de responsabilités à des producteurs alphabétisés identifiés par leurs

organisations n’a pas empêché que des dérives se produisent dans la gestion de l’activité économique. Elles ont souvent eu lieu à un niveau interne, notamment pour le partage des ristournes, le recours au crédit. Ces dysfonctionnements ont été fréquemment provoqués par :

- le contrôle des organisations par une minorité plaçant des proches au niveau familial et social aux postes de responsabilité ;
- des prélèvements indus de jeunes lettrés exerçant des fonctions de gestionnaire sans bénéficier d’une rétribution suffisante de leurs services ;
- l’analphabétisme de la majorité des adhérents et leur faible implication dans la vie des groupements.

Pour rendre la gestion des OP plus transparente, il ne faut pas que l’alphabétisation concerne seulement une minorité dans les villages. L’expérience a montré dans plusieurs groupements que les postes dont la tenue donne lieu à des gratifications (gérant de boutiques, de dépôt de produits vétérinaires, membre d’une équipe de commercialisation d’un marché autogéré) sont fréquemment monopolisés pendant plusieurs années par une petite élite d’adultes alphabétisés. Pour contourner cet obstacle, les responsables de l’alphabétisation dans la zone de Koutiala au Mali se sont fixé comme objectif d’alphabétiser au moins une personne dans chaque exploitation.

Pour des producteurs mieux formés

Il y a une forte demande en alphabétisation dans de nombreuses communautés rurales. Mais les motivations exprimées sont en général plus larges que celles sur lesquelles sont fondés les programmes centrés sur l’organisation des OP. Les concepteurs des programmes fonctionnels, en accord avec les structures et les projets qui les financent, privilégient des logiques économiques, notamment de gestion, pour sécuriser le fonctionnement des filières les plus rentables. Pour les adhérents des groupements et d’autres catégories de producteurs, l’alphabétisation permet d’accéder à des connaissances utiles tant sur un plan professionnel que pour l’amélioration des conditions de vie. De plus, c’est un facteur important d’intégration sociale. Des enquêtes effectuées récemment auprès de groupes d’agriculteurs ou d’éleveurs dans des contextes différents, Côte d’Ivoire, Centrafrique, témoignent de la pluralité des besoins de ceux qui souhaitent s’alphabétiser :

- Maîtriser la commercialisation des productions tant au sein des organisations qu'à un niveau individuel.

- Acquérir des connaissances techniques pour faire face aux mutations professionnelles, notamment pour intensifier les modes de production et diversifier les sources de revenus dans un contexte de rareté des ressources.

- Améliorer la santé et la nutrition de la famille.

- Veiller au respect de ses droits lors des contrôles et démarches auprès des autorités.

- Pouvoir s'insérer dans l'environnement lettré courant lors des déplacements; lecture de panneaux, de titres de journaux, etc.

- Savoir utiliser l'écrit dans la communication: lecture, écriture de lettres et de notes personnelles.

L'importance de ces différents types de motivations varie selon la nature des groupes. Par exemple, les thèmes concernant la santé, la nutrition, la maîtrise de technologies de transformation de produits alimentaires intéressent plus les femmes. Mais, elles veulent aussi acquérir des notions de gestion qui leur permettent de mieux gérer leurs activités commerciales. La fonctionnalité des programmes d'alphabétisation qu'il faut construire par rapport à ces attentes est nécessairement plus large que lorsqu'il s'agit d'un programme centré sur la gestion des organisations paysannes. Les modes de mise en œuvre des activités d'alphabétisation s'étalent sur une période plus longue et concernent des groupes moins ciblés que dans le cas des programmes centrés sur la gestion des OP.

Dans quelle langue alphabétiser?

L'alphabétisation pour être efficace doit s'insérer dans un processus de formation continue. Lorsque la demande de formation est large, le traitement des thèmes ne peut être abordé que de façon succincte: acquisition en lecture-écriture et en calcul lors de la phase d'alphabétisation initiale et acquisition de savoirs et savoir-faire sur les thèmes traités lors des phases de consolidation des acquis et de post-alphabétisation. Pour ce faire, il faut des matériels appropriés: livrets, fiches, journaux, productions audiovisuelles pour que les néo-alphabètes puissent approfondir leurs capacités de lecture, de calcul et acquérir des connaissances utiles pour leur développement. Il est nécessaire aussi que les producteurs puissent utiliser leurs connaissances dans le cadre de leurs activités. Le développement des échanges avec l'extérieur, la diversification des activités économiques dans de nombreux villages donnent plus qu'auparavant l'occasion aux ruraux d'utiliser les connaissances qu'ils ont acquises en s'alphabétisant.

Mais le manque ou l'insuffisance de documents de post-alphabétisation constitue un problème crucial. Le peu d'occasions de lire provoque un retour à l'analphabétisme. L'environnement lettré dans la plupart des villages africains est très pauvre. La production de documents dans les langues nationales progresse lentement. Des brochures sont conçues par des structures d'éducation de base, des organismes de dé-

veloppement, des institutions religieuses. Leur nombre ne permet pas d'alimenter régulièrement les bibliothèques villageoises implantées dans le cadre d'activités de post-alphabétisation.

Des journaux en langues nationales sont produits pour le monde rural. Mais, la majorité sont dépendants de financements extérieurs et ont de la peine à gagner leur autonomie à partir d'un lectorat paysan. Leur diffusion demeure restreinte à une période où l'aire d'extension des radios et télévisions nationales progresse en milieu rural et où un nombre croissant de paysans peut écouter ou voir des émissions en français. Les villageois qui veulent communiquer oralement avec l'extérieur n'ont pas de problèmes dans les pays où des langues nationales sont utilisées par une grande partie de la population, Bambara au Mali, Hausa au Niger, Ouolof au Sénégal, Moré et Dioula au Burkina Faso. Par contre, s'ils transmettent des lettres en langues nationales à leurs parents salariés, ils auront des difficultés à se faire comprendre, car très peu savent transcrire leurs langues. Ils auront aussi des problèmes lors des démarches qu'ils devront faire, car la majorité des documents qu'ils devront lire ou remplir sont en français.

Du fait des contraintes qu'ils rencontrent en matière de communication, de plus en plus de groupes de ruraux alphabétisés dans les langues nationales demandent à apprendre le français. Des programmes de passage des langues nationales au français ont été conçus dans plusieurs pays: Bénin, Burkina Faso, etc. L'apprentissage du français est plus facile lorsqu'on sait déjà lire et écrire dans sa langue. Dans les pays, tels que la Côte d'Ivoire, où le rôle du français populaire comme langue de communication nationale s'étend, un nombre croissant de ruraux demandent à être alphabétisés directement dans cette langue pour ne pas se sentir marginalisés lors de contacts avec l'extérieur ■

Alain Bonnassieux

Coordonnateur de projets de formations rurales, a exercé en Centrafrique, au Burkina, au Bénin, en Côte d'Ivoire. Actuellement au laboratoire



Débat autour de l'article sur les organisations paysannes

paru dans *Grain de Sel* n° 14

La réaction de Jean-Claude Devèze

Cet article pose des questions intéressantes sur le rôle des organisations paysannes, leur recherche légitime d'autonomie, l'influence de l'approche filière sur leur évolution et la différenciation sociale entre agriculteurs. On ne peut que regretter, comme lui, les carences en matière de politique publique de développement rural et le manque de cohérence des appuis des coopérations internationales.

Certaines analyses m'apparaissent cependant sommaires ou partiales et affaiblissent le propos de l'auteur comme je vais essayer de le montrer à partir de quelques exemples. Ainsi, l'analyse historique de la création des organisations paysannes est basée sur une vision manichéenne où leur apparition, dans le cadre du désengagement de l'État, est louable et leur promotion, dans le cadre de la bonne marche des filières, est répréhensible. Faut-il rappeler que les associations villageoises de Mali Sud se sont d'abord créées dans le cadre d'une filière, par opposition des producteurs aux dérives de l'encadrement en matière de gestion des intrants et de la commercialisation primaire du coton graine.

Il découle de ce parti pris que tout ce qui serait réalisé pour faire évoluer les organisations de producteurs afin qu'elles jouent un rôle majeur dans la bonne gestion des filières relèverait de l'instrumentalisation. L'auteur en arrive alors à se perdre dans ses contradictions quand il reconnaît qu'au Burkina Faso, «*l'accord interprofessionnel signé en 1999 a permis de résister, mieux qu'ailleurs, à la baisse des cours du coton*», alors qu'il s'agit d'un exemple type de ce qu'il dénonce. Peut-il démontrer dans ce cas qu'il s'agit d'un «partenariat ambigu», avec des producteurs «représentés par des organisations acquises à la logique des acteurs dominants»? N'est-il pas possible de construire dans la durée des intérêts réciproques à partir de négociations constructives et non de «duels»?

De même, il me semble réducteur de dire que «*l'approche filière voue une majorité des paysans à l'abandon et à la marginalité*». Afin de partager des richesses, il faut d'abord les créer dans le cadre de dynamiques économiques. La bonne marche des filières, comme la promotion de petits entrepreneurs gérant leur exploitation, y contribue. La question centrale n'est-elle pas alors celle de l'avenir des agricultures familiales africaines dans un cadre national mal géré et insécurisé et dans un contexte international inéquitable? Comment à la fois permettre aux agriculteurs qui le peuvent, d'évoluer dans un contexte qui change rapidement et prendre en compte les différenciations sociales sur le terrain et entre les régions?

Les organisations paysannes africaines doivent donc réfléchir à la façon de répondre à ces questions en prenant leurs responsabilités, en précisant leurs stratégies, en améliorant les services qu'elles rendent à leurs membres, en négociant les appuis dont elles ont besoin, en gérant bien leurs organisations, en conquérant leur autonomie. Pour les accompagner dans ce processus difficile, la Coopération française essaie d'être disponible pour toutes collaborations et mises en cohérence nécessaires.

La réponse de Jacques Berhomé

Je m'étais efforcé d'avancer, avec une extrême prudence, quelques réflexions sur l'évolution des organisations paysannes en Afrique. Suite aux vives réactions qu'elles suscitent, je crois utile de clarifier certains points.

Il existe en Afrique, depuis une vingtaine d'années, des dynamiques paysannes multiples et complexes qui constituent un phénomène social bien réel. Les organisations paysannes qui en sont l'expression et sont peu à peu reconnues par les partenaires au développement, négocient avec ceux-ci en position d'infériorité (et c'est vrai pour tous les acteurs y compris les États), et sont amenées à se conformer à ce qu'on attend d'elles, tout en essayant de sauvegarder une certaine marge de manœuvre. Le risque de ce partenariat déséquilibré est qu'elles se retrouvent progressivement en décalage par rapport aux dynamiques réelles, ce qui risque de les disqualifier à terme.

Parmi les organisations paysannes, celles qui bénéficient du plus de crédit sont les organisations professionnelles spécialisées par filières. La Coopération Française a joué il est vrai un rôle directeur dans cette orientation aujourd'hui partagée par d'autres opérateurs. Il serait malvenu de ma part de dénier tout intérêt à cette approche pour avoir été l'un des initiateurs et des animateurs d'un vaste programme de formation des leaders paysans à l'économie des filières (riz, coton, café, cacao) pour le compte du Réseau APM Afrique.

Cependant, cette approche semble insuffisante pour répondre à la diversité des situations (diversité des régions agricoles plus ou moins favorisées par rapport au marché, diversité des exploitations agricoles elles-mêmes). En effet, une telle approche méconnaît les systèmes d'exploitation paysans dans leur globalité (ce qui constitue un recul par rapport aux approches système qui avaient permis de remettre en question les projets productivistes des années soixante-dix); elle décrédibilise les tentatives de mise en place d'un conseil agricole adapté.

D'autre part, cette organisation professionnelle par filière, lorsqu'elle est puissante, atrophie la réflexion sur les macro systèmes régionaux, sur les dynamiques territoriales. Elle renvoie le développement local à la décentralisation, processus politico administratif avec lequel elle n'entretient aucun lien.

Ce faisant, on ne renforce pas la capacité d'adaptation des exploitations agricoles à une crise sur les filières organisées (cf. ce qui se passe dans les filières coton depuis 1999) et on potentialise les contradictions entre les acteurs de la filière, car les paysans n'entendent plus faire les frais des aléas du marché mondial ■

J.-C. Devèze est chargé de mission à l'Agence française pour le développement, membre du bureau de l'Inter-Réseaux.

J. Berhomé est secrétaire exécutif du CIEPAC, Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté.

La grande dame qui vendait des engrais



Il y a quelque temps dans la région de Niono au Mali, se trouvait une grande dame du nom de Fatim. Elle devait être riche, très riche même. Son apparence, son habillement ainsi que ses activités le faisaient croire. Elle importait des engrais de la Côte d'Ivoire qu'elle vendait aux exploitants agricoles. Elle finit par collaborer avec la Banque nationale de développement agricole (BND). Selon certains paysans, celle-ci l'orienta vers les groupements qui voulaient avoir des intrants à crédit. Pour commencer, elle épongea les arriérés de crédit de plusieurs groupements vis-à-vis de la BND. Une manière d'avoir des clients crédibles et solvables. «Voilà enfin une grande dame venue pour sauver les exploitants de l'Office du Niger» disait-on dans tous les villages de la zone. «Dieu ne peut pas nous laisser tomber» ajoutera un grand marabout dans ses prêches, parlant des activités de Fatim.

Comment Fatim opérait-elle avec la BND et les groupements? Selon les témoins que nous avons rencontrés, Fatim collectait les demandes de crédit intrants des groupements, préalablement signées par leurs présidents, pour les soumettre au responsable de la BND. Ce dernier ne les si-

gnait que lorsque les représentants des groupements lui confirmaient la réception effective des quantités demandées. Après quoi Fatim encaissait le montant des quantités livrées. À la commercialisation, quelques mois après, les groupements remboursaient les sommes dues à la BND.

La première année, tout se passa bien. Les quantités d'engrais furent livrées dans les délais et les crédits intégralement remboursés par les groupements.

La deuxième année, une foule de clients attendait Fatim (des anciens et des nouveaux groupements). Elle redit aux uns et aux autres sa disponibilité à livrer les intrants aux mêmes conditions que la première fois. Tidiani Diarra, secrétaire aux relations extérieures d'un des groupements, raconte: «C'est Fatim qui m'a fait appeler de mon village de Niono pour me dire qu'elle était prête à renouveler l'opération avec mon groupement. Ainsi je lui remis la demande de 3 tonnes d'engrais de mon groupement, signée par mon président et moi-même. Elle me demanda de revenir dans l'après midi prendre livraison des 3 tonnes d'engrais. Mais, lorsque je vins à l'heure indiquée, Fatim n'était ni à la maison, ni à son magasin de dépôt. Je revins très tôt le lendemain ma-

tin, elle était en train de se doucher et me demanda de l'attendre devant son magasin. J'y suis resté jusqu'à la tombée de la nuit. Le surlendemain, même chose. Jusqu'à ce jour Fatim court toujours. Où est-elle partie? Mystère. Cette affaire a créé un choc dans la zone. Comme l'année dernière, mon groupement avait pris un crédit de 2 millions à la BND pour faire face aux travaux de repiquage du riz, pratiqués surtout par des associations de femmes. La Banque affirme avoir versé à Fatim le prix des 3 tonnes d'engrais, objet de notre deuxième demande de crédit.

Faute d'engrais, la plupart des membres de notre groupement n'ont rien récolté. Le montant de nos crédits était de 3 millions (2 millions en argent liquide plus le prix des trois tonnes d'engrais). Au départ, nous avions fait comprendre à la BND que nous n'étions pas disposés à rembourser l'engrais que nous n'avions pas reçu. Nous en sommes à notre quatrième procès avec la Banque mais jusqu'ici aucune solution n'a été trouvée. On nous demande seulement de rembourser le crédit de la BND qui s'élèverait aujourd'hui (capital et intérêts) à 7,5 millions de francs.

Plusieurs membres de notre groupement ont vu les portes de leurs habitations et de leurs greniers cassées à coup de hache par les huissiers envoyés par la banque pour les déposséder de leurs maigres biens. Ce que nous ne comprenons pas, c'est le fait que les biens saisis ne réduisent pas le montant des crédits. Les exploitants qui voient ainsi leurs biens saisis ne pourront pas non plus faire face au paiement de la redevance eau exigée par l'Office du Niger. Ils perdront leurs parcelles. La seule alternative pour eux c'est de s'en aller vers les zones sèches plus au Nord, afin de cultiver du mil, quand ils ont encore quelque chose à manger. Beaucoup d'entre eux prendront tout simplement le chemin de l'exode rural.»

Dans cette affaire, Fatim a dû tromper la bonne foi d'une des parties: celle du responsable de la BND ou celle des paysans. Pourquoi n'a-t-on pas opéré comme lors de la première campagne? Plusieurs exploitants agricoles affirment que la dame a corrompu certaines personnes. En attendant, Fatim court toujours. Selon certains, elle se trouverait en Côte d'Ivoire ■

Fadigui Sinaba

Si vous avez des témoignages sur les modes de distribution des engrais dans votre région, n'hésitez pas à les partager et écrivez-nous.



Nos lecteurs Camerounais communiquent-ils plus facilement? En tout cas ils n'hésitent pas à nous adresser des témoignages très intéressants. Il ne tient qu'à vous, chers lecteurs, que cette page reflète votre grande diversité. Alors à vos plumes!

Un plan Marshall pour l'Afrique

Nos pays sont fatigués de recevoir tous les jours des leçons de maîtres penseurs. La théorie c'est trop, il faut mettre fin à la vision d'éternel assisté et rapprocher réellement le Nord et le Sud pour des intérêts directs et réciproques. La grande masse des ruraux n'attend pas d'être des professionnels (il n'y a pas de honte et de jalousie à ça), elle attend de vivre tout comme l'ouvrier en Europe.

C'est dire qu'il faut arrêter de rêver et aller droit au but en développant un partenariat qui repose sur une base économique. L'équipement et la modernisation de nos exploitations, la formation professionnelle des patrons ou des employés et l'engagement de tous, aideront à combattre la pauvreté, la faim et le sous-développement. De nos jours, on assiste à l'effritement des petites exploitations et surtout à leur endettement excessif particulièrement dans les zones cotonnières. Un débat devrait permettre d'asseoir tous les partenaires sur la même table et particulièrement les gouvernants, les bailleurs de fonds et les organisations paysannes pour éclairer les points suivants : la question foncière au niveau des États, les fonds de garantie, la cogestion, le financement du monde rural, l'entrepreneuriat rural basé sur l'initiative.

Il faut éviter d'éparpiller les efforts, d'encourager le saupoudrage et d'arrêter les appuis au coup par coup. Nous souhaitons pouvoir assister à la création d'un plan Marshall pour sauver l'agriculture africaine et combattre la pauvreté.

Antoine Sombie, gestionnaire d'une ferme agricole, Association Wouol (AWB), BP 179 Banfora, Cameroun

Les dégâts d'une aide imposée

L'histoire montre que le paysan en milieu rural veut bien améliorer ses conditions de vie, c'est-à-dire se développer de sa propre initiative. Mais est-ce aussi l'ambition des organismes et services dits de participation au développement qui imposent leur assistance à ces paysans avec les mots "Aides et Appuis"? Certainement que non! Et c'est ainsi que l'exploitation de l'homme par l'homme se développe sans changement réel du milieu rural. Au contraire on devient plus dépendant et passif, car ce développement n'est pas à l'initiative des paysans. Les projets sont ceux des organismes et services qui prétendent changer le milieu de vie de ces paysans sans tenir compte de leurs besoins réels.

Les exemples qui prouvent que le paysan veut se développer en améliorant ses conditions de vie sont nombreux. Il tient à l'organisation traditionnelle, la famille, les équipes d'entraide, les cotisations, la participation aux fêtes et aux deuils du village, aux travaux d'investissement humain comme l'aménagement des sources, ponts et pistes, etc. Il a su construire ses cases en chaume, puis en nattes de raphia et finalement en tôles; il a porté l'écorce d'arbre comme habit, puis a fabriqué du fil avec le coton pour fabriquer son pagne avant d'utiliser enfin l'habit importé...

Se développer veut-il dire apporter forcément ce qui n'est pas du milieu? Ceci parce que les financeurs donneront l'argent même si le projet ne répond pas aux priorités du terrain? D'où l'échec de plusieurs projets conduits par ces organismes. Dès que l'initiateur tourne le dos, le projet finit, laissant les paysans encore plus pauvres qu'avant, ou en désaccord.

Au CAFOPADER, nous tenons à aider le paysan à améliorer ses propres conditions de vie, à travers des programmes d'animation, d'autopromotion et d'autofinancement paysans, des séminaires et ateliers de réflexion, des sessions de formation et vi-

sites d'échanges pour leur permettre d'être responsables de leur propre développement et des projets qu'ils initient. Le suivi mené par le CAFOPADER n'est pas comme ces organismes qui prétendent encadrer les villageois à partir de leurs beaux bureaux en ville.

Les paysans se demandent pourquoi, avec ces organismes d'aide, les gens qui allaient ensemble et faisaient tout ensemble finissent par se haïr et que, lorsque l'organisme se retire, la situation devient plus dégradante qu'avant. Des projets bidons sont créés au détriment des paysans que les financeurs croient soutenir à travers ces organismes intermédiaires, alors qu'ils les désolidarisent de leur milieu en les désolidarisant. L'Inter-Réseaux doit nous permettre de faire des assises pour l'autocritique afin de participer efficacement au développement en milieu rural.

Ambroise Olinga Toua Andela, Centre d'appui, Foyer des paysans pour le développement rural, BP 159, Obala, Cameroun.

Des aléas dont on parle peu

L'agriculture est soumise à l'influence de facteurs dont une bonne ou une mauvaise combinaison détermine son succès ou son échec. Parmi les risques dont elle est tributaire, on peut notamment retenir l'existence de charges élevées qui accroissent l'endettement du paysan et rendent incertains les remboursements d'un prêt éventuel. Ces charges sont liées à la polygamie, au nombre élevé des membres de la famille, à la récurrence des problèmes de santé, aux pratiques coutumières de funérailles (qui exigent souvent beaucoup d'argent), au manque de main d'œuvre pour un entretien régulier des champs, en raison de l'exode rural ou de l'indisponibilité de la main d'œuvre en saison des pluies pour cause de paludisme. Sans compter la prolifération des faux intrants, le vol de la production ou encore l'éloignement des voies de communication et le manque de maîtrise des techniques de conservation.

Autant de facteurs qui suscitent les réticences des banquiers et des analystes à accorder des crédits adaptés à l'activité agricole alors que les enjeux actuels sont liés à une agriculture de marché qui exige des moyens financiers importants.

Olivier Djaba, IPD, BP 4078, Douala, Cameroun.

Des agriculteurs africains contre la directive européenne sur le cacao

Une vingtaine d'agriculteurs et représentants d'organisations paysannes africaines ont manifesté devant le siège du Parlement européen à Strasbourg, où a été adoptée la directive sur l'introduction de matières grasses végétales dans le chocolat. Pour l'Ivoirien Désiré Porquet et le Guinéen Moussa Para Diallo, cette décision entraînera une baisse de la demande et une chute des cours du cacao d'environ 20 % dès la première année, avec un manque à gagner de 800 millions de \$.

Prince Mayelele, Syfia

Que pensent les paysans camerounais de leur sort?

L'excellent mensuel La voix du paysan qui, en plus d'autres distinctions, a été élu meilleur journal de l'année par l'Association des journalistes Camerounais, a publié les résultats d'un sondage édifiant, réalisé en janvier 2000 auprès de 850 paysans camerounais, hommes et femmes, répartis sur une centaine de villages.

Sur les questions qui leur ont été posées, nous en avons retenu cinq, pleines d'enseignement.

Le paysan de demain vivra-t-il mieux que vous?

La majorité en est persuadée parce que, disent-ils, leurs enfants disposeront de meilleurs outils qu'eux, de financements, de moyens de communication et de formations. Ils seront plus lettrés et plus avertis au travail. Certains paysans n'ont pas manqué de voir quelques signes d'espoir à travers les grands travaux réalisés aujourd'hui dans leur région: aménagement routier, lignes téléphoniques, électrification, points d'eau potable, écoles, etc. Les plus pessimistes sont ceux de zones enclavées où les villages sont dans un état de dénuement déplorable et où les paysans sont coupés du monde en saison des pluies.

Qu'est-ce qui freine le plus le développement au village?

Hommes, femmes, jeunes et vieux sont unanimes: la sorcellerie arrive loin devant la mésestimation, la paresse, le manque de formation et d'information et l'isolement. Déjà la maladie, la mort, la chute d'un arbre, les inondations ou la sécheresse ne sont pas reconnues comme des phénomènes naturels. C'est donc à voix basse que tel paysan vous dira que dans son village, aucun producteur ne peut mettre en champs une superficie de plus de deux hectares de culture de peur d'être taxé de sorcier.

Commentaire du journal: Cette dimension sociale, voire culturelle étant rarement prise en compte, il n'est donc pas étonnant qu'aucune théorie économique, même des plus savantes n'arrive à s'appliquer en milieu rural camerounais, voire africain.

Comment jugez-vous la contribution des élites au développement de votre village?

La réponse est sans équivoque: nulle! Car même si de nombreux villages n'ont pas de ressortissants dans la haute administration ou les affaires, ceux qui en ont ne sont pas pour autant assurés d'en obtenir des retombées positives.

À qui faites-vous confiance?

La famille vient en tête, suivie des missionnaires qui participent au développement de manière honnête et désintéressés, et des organisations paysannes. Les ONG et les structures d'encadrement arrivent en avant dernière position, juste devant les hommes politiques, à qui les paysans ne font aucune confiance pour leur développement.

Êtes-vous fiers de vivre au village?

Oui à 90 % car ils y retrouvent leurs repères. «Au village on ne meurt pas de faim, on ne finit pas clochard et on garde un semblant de dignité». Ceux qui ont fait une expérience en ville avant de revenir au village s'y sentent aussi plus en sécurité à tous points de vue. N'eut été le problème d'outillage et d'intrants pour les activités agricoles, le village, pour certains, ce serait le paradis!

Le Cacao aux oubliettes

Des paysans qui ne regrettent pas d'avoir abandonné le cacao pour se lancer dans des activités plus rentables

Mimbang dans le Sud Cameroun. Dans sa parcelle de tomates située près de la cacaoyère non entretenue de son mari, Albertine ramasse laborieusement les derniers fruits mûrs. Son mari a été contraint de délaisser sa plantation à cause du manque de produits de traitement phytosanitaires et du travail trop pénible pour une si petite récolte. Un peu plus loin, Parfait, s'occupe avec entrain de son étang piscicole. En deux ans d'activité, il a construit une dizaine d'étangs de dérivation pleins de poissons. À l'issue d'un voyage d'échanges entre paysans, organisé dans l'Ouest du Cameroun où la forêt a disparu depuis longtemps, ces anciens producteurs de cacao ont opté pour la diversification. Les marécages sont transformés en étangs et près de là, les cultures maraîchères s'affichent fièrement. Près des maisons, les bananiers plantains portent de gros régimes et l'exploitation de parcelles d'arachide et de maïs s'impose progressivement, tandis que d'autres se sont lancés dans la culture de champignons. Des pratiques d'agriculture intégrée, jugées plus rentables que le cacao qui cette année fait piètre figure.

Malgré l'engouement de ces ruraux pour de nouvelles activités génératrices de revenus, les difficultés ne manquent pas. Les paysans restent confrontés au douloureux problème de l'écoulement de leurs produits vers les grands axes. Ils se sont donc organisés en association et grâce à une structure d'appui, le Centre pour l'environnement et le développement, un transport est mis en place pour les aider chaque fois que de besoin.

D'après Luidor Nono du journal Bubinga, Cameroun.

Survivre grâce à... Réussir malgré... l'Aide



Une dizaine de chercheurs et praticiens ont uni leurs contributions sous la conduite de Bernard Lecomte et Jean-David Naudet pour une réflexion de plus sur l'aide au développement. Abordées cette fois sous l'angle de l'autonomie et de la dépendance, ces interrogations portent sur l'efficacité de l'aide tantôt perçue comme un élément de survie pour les pays pauvres ou au contraire un frein à l'affirmation de leur autonomie.

L'aide est en effet souvent commentée en terme d'efficacité mais peu dans ses conséquences sur l'autonomie de ceux qui la reçoivent. Sachant qu'il existe une problématique spécifique des pays fortement aidés, mieux comprendre ces conséquences et en particulier les différentes formes de dépendance qu'entraîne la relation d'aide peut contribuer à enrichir les analyses sur son impact réel et aider à repenser la coopération. Articles théoriques et études de cas illustrent donc les propos des auteurs sur: 'La dépendance vis-à-vis de l'aide en Afrique Subsaharienne', 'L'aide extérieure vue pas des agents de développement maliens', Logiques paysannes au Bénin, 'L'aide à la recherche en Afrique subsaharienne, comment sortir de la dépendance', etc.

Édition de l'aube-IRD-2000.

Se former à l'interculturel



Transcender sa culture pour aborder l'interculturel: telle est la clé de lecture de ce petit ouvrage collectif qui, dans une démarche pédagogique, s'adresse à ceux qui dans leurs relations professionnelles ou sociales ont besoin de mieux connaître la culture de l'autre. Si la rencontre des cultures a permis à l'humanité d'évoluer, aucune culture n'est restée à l'identique au cours des siècles. Que ce soit dans l'enseignement, l'entreprise, la santé, la coopération internationale ou les interventions humanitaires d'urgence, on est de plus en plus

confronté à une pratique de l'interculturel. Plaidant pour l'apprentissage d'une interculturalité qui pourrait permettre d'amoindrir les conflits, le document s'appuie sur des expériences telles que les dialogues interreligieux et interculturel menés aussi bien en Inde qu'en Amazonie, s'arrête sur les stéréotypes et préjugés qui bloquent les relations entre les gens et nous livre une réflexion sur le rôle de l'école dans la construction d'une société multiculturelle.

Dossier coordonné par Odile Albert et Laurence Flécheux.
Centre de documentation tiers-monde, Paris.
Éditions Charles Léopold Meyer-2000.

Savoirs du Sud Connaissances scientifiques et pratiques sociales: ce que nous devons aux pays du Sud



Les pays du Sud que l'on classe généralement dans le tiers-monde n'ont pas seulement des besoins et des attentes. Ils possèdent aussi des savoir-faire et des savoirs tout courts. Techniques agronomiques, pratiques médicales et psychiatriques, épargne et crédit, expressions artistiques: autant de pratiques qui méritent d'être reconnues pour faire reculer les barrières du racisme. Comme le dit si bien dans sa préface Koffi Yamgnane, ancien ministre français, d'origine togolaise: «Nier les savoirs, imposer des changements sans faire cas de

l'existant: ces héritages des anciennes relations de domination entravent aujourd'hui l'émergence d'un véritable co-développement fait d'échanges mutuels de connaissances et de confrontations de façons de penser. Les transferts Sud-Nord de connaissances peuvent contribuer à remettre en cause des préjugés. Et c'est là tout l'intérêt de ce recueil d'articles dont le point commun est de mettre en valeur des pratiques d'ailleurs qui font démentir l'arrogant monopole de l'Occident sur tout.

Dossier du Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud.
Éditions Charles Léopold Meyer-2000.